

Laval

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Laval

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Josée Camarra

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Catherine Bégin

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Août 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN: 978-2-550-72395-0 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE.....	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population immigrante	12
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	14
Les familles.....	14
La situation maritale	14
Les familles avec enfants à la maison	15
Les personnes vivant seules.....	16
LES JEUNES	16
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	16

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ.....	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	24

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	29
LA SYNDICALISATION.....	29
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES.....	29
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	38
L'ENTREPRENEURIAT.....	38

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	40
LES SERVICES DE GARDE	40
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	48
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	49
La distribution du revenu	49
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	51
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	52

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	57
L'ÉTAT GÉNÉRAL	58
LA MORTALITÉ	58
LES MALADIES	60
LA SANTÉ MENTALE	60
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	60
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	62
La fécondité	62
La maternité	62
LES SOINS MÉDICAUX	64
LA SANTÉ AU TRAVAIL	64

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	67
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	68
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	68
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	70

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	75
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE ET DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX	76
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	76
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	78

CONCLUSION	79
-------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	81
----------------------	----

GLOSSAIRE	85
------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE LAVAL ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelle régionale, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes,

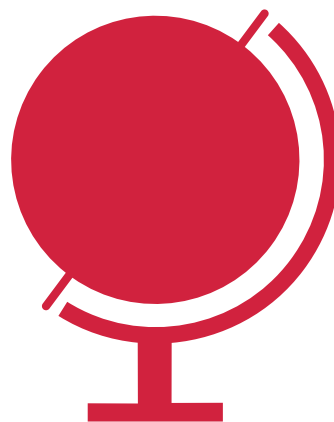
faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de Laval (17,8 %), le TGN est le plus faible des TGN des régions, alors que celui du Québec atteint 22,4 %. L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer : les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

1 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

La région de Laval connaît une croissance démographique parmi les plus marquées. Sa population est un peu plus jeune que celle des autres régions et l'on y observe une proportion de familles avec enfants ainsi que de couples mariés plus élevée qu'ailleurs au Québec. C'est l'une des régions où l'on recense le plus de personnes immigrantes, après les régions de Montréal et de la Montérégie, et ces personnes forment tout près du quart de la population lavalloise. Les jeunes femmes se trouvent plus tôt que les jeunes hommes au sein d'un couple ou avec une charge de famille. En revanche, à partir de la cinquantaine, les Lavalloises vivent plus souvent seules que les Lavallois, tendance qui s'accroît à mesure qu'elles vieillissent.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la population de la région de Laval compte 401 550 personnes, soit 5,0 % de la population totale du Québec, ce qui la place au 7^e rang du point de vue de la population à l'échelle régionale, après les régions de Montréal, de la Montérégie, de la Capitale-Nationale, des Laurentides, de Lanaudière et de la Chaudière-Appalaches. La population de la région de Laval se répartit ainsi : 206 665 femmes (51,5 %) et 194 885 hommes (48,5 %). Ce taux de féminité de 51,5 % est le deuxième en importance, tout juste derrière celui de la population de la région de Montréal (51,6 %). Au Québec, le taux de féminité de la population est de 51,0 %.

En 2011, 17,3 % de la population lavalloise est âgée de moins de 15 ans, tandis que 15,6 % a 65 ans et plus. La population lavalloise demeure néanmoins relativement jeune compte tenu du poids relatif des personnes de 65 ans et plus qui est plus faible que celui des moins de 15 ans.

Les femmes de 25 à 34 ans, groupe d'âge où le taux de maternité est le plus élevé, représentent 11,6 % de la population féminine dans la région de Laval comparativement à 12,7 % dans l'ensemble du Québec. La proportion d'hommes de ce groupe d'âge atteint 11,7 % contre 13,2 % au Québec. Le taux de féminité des 25 à 34 ans s'élève à 51,3 % dans la région, alors qu'il se situe à 50,0 % au Québec. La région se classe au 10^e rang des 17 régions administratives du Québec quant à la proportion de femmes de 25 à 34 ans et au 12^e rang quant à celle des hommes de 25 à 34 ans.

En 2011, l'âge médian de la population de la région de Laval est de 40,9 ans, soit 41,8 ans chez les femmes et 40,0 ans chez les hommes. Ces valeurs sont inférieures à celles qui sont observées pour l'ensemble du Québec, où l'âge médian de la population est de 41,9 ans, c'est-à-dire 43,0 ans chez les femmes et 40,7 ans chez les hommes. La région occupe le 4^e rang en ce qui concerne la jeunesse de la population parmi les régions administratives du Québec.

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
LAVAL	176 465	206 665	51,5	166 540	194 885	48,5	343 005	401 550	5,0

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
LAVAL						
MOINS DE 15 ANS	34 010	49,1	35 300	50,9	69 305	17,3
15-19 ANS	13 615	49,4	13 960	50,6	27 575	6,9
20-24 ANS	12 420	49,8	12 530	50,2	24 945	6,2
25-29 ANS	11 145	50,2	11 050	49,8	22 195	5,5
30-34 ANS	12 820	52,2	11 740	47,8	24 565	6,1
35-39 ANS	13 875	51,8	12 930	48,2	26 805	6,7
40-49 ANS	32 055	50,7	31 185	49,3	63 245	15,8
50-64 ANS	41 105	51,2	39 225	48,8	80 330	20,0
65-69 ANS	9 670	53,6	8 380	46,4	18 055	4,5
70-74 ANS	8 015	54,3	6 750	45,7	14 770	3,7
75-84 ANS	13 015	57,6	9 565	42,4	22 580	5,6
85 ANS ET PLUS	4 920	68,5	2 270	31,6	7 185	1,8
TOTAL	206 665	51,5	194 885	48,5	401 550	100,0
ÂGE MÉDIAN	41,8	---	40,0	---	40,9	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

La région de Laval fait partie de celles qui ont connu une forte croissance de population. Au cours de la période 2006-2011, la population lavalloise a enregistré un taux annuel moyen de croissance² de 1,7 %, en hausse par rapport au taux de 1,5 % pour la période 2001-2006, et le troisième en importance au Québec, après celui des régions de Lanaudière (1,9 %) et des Laurentides (1,8 %). Au Québec, le taux annuel moyen de croissance est de 0,9 % pour la période 2006-2011 et de 0,8 % pour la période 2001-2006.

Rappelons que le toponyme Laval désigne à la fois une région administrative du Québec une ville et un territoire équivalent à une municipalité régionale de comté. Hormis quelques îlots, la région de Laval est presque entièrement située sur l'île Jésus.

À majorité urbaine, la région de Laval compte néanmoins certaines zones rurales importantes. En effet, le dynamisme de sa

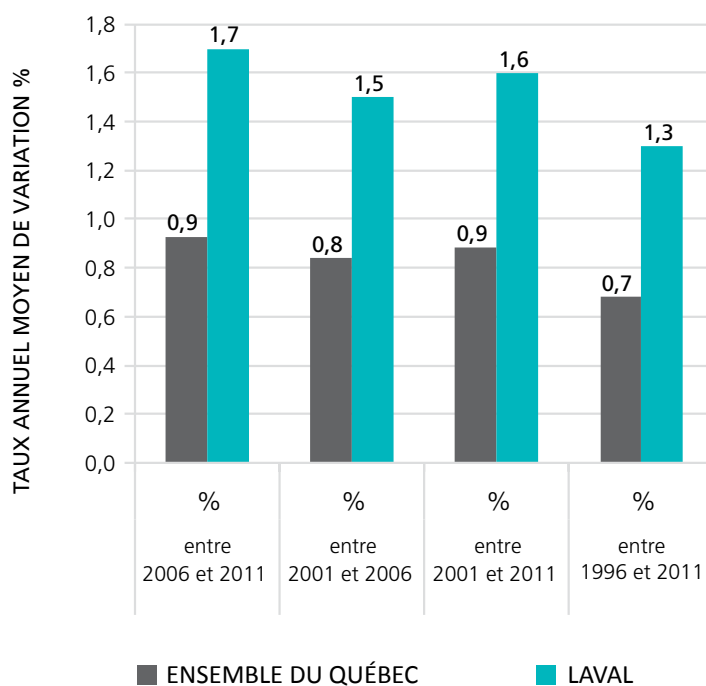
zone agricole qui englobe près de 30 % de sa superficie, ou 3,2 % de la zone agricole de l'ensemble de l'agglomération de Montréal, confère à la région lavalloise un caractère distinctif grâce à plusieurs exploitations agricoles et horticoles, présentes depuis longtemps sur le territoire (*Perspective Grand Montréal*, 2012, p. 2).

LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, dans les ménages privés, la région de Laval compte 96 640 personnes immigrantes, soit 49 125 femmes (50,8 %) et 47 515 hommes (49,2 %); ces personnes forment 24,7 % de l'ensemble de la population lavalloise, ce qui place la région au 2^e rang en fait de proportion, tout juste après celle de la région de Montréal (34,2 %). La région de Laval, qui regroupe 9,9 % de la population immigrante du Québec, est en réalité la troisième région administrative de prédilection du point de vue de l'immigration, après les régions de Montréal et de la Mon-

GRAPHIQUE 1.1

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, DE 1996 À 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[n]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$



térégie qui accueillent, respectivement, 62,9 % et 12,4 % des personnes immigrantes. Au Québec, la population immigrante correspond à 12,7 % de l'ensemble de la population.

La majorité des personnes immigrantes établies dans la région de Laval sont originaires de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Océanie (32,7 %), dont 4,9 % de la Chine. Par ailleurs, 29,9 % de la population immigrante est originaire de l'Europe et 21,6 %, de l'Amérique. Enfin, 15,8 % de la population immigrante établie dans la région vient de l'Afrique, dont 13,1 % de l'Afrique du Nord. On observe peu de différences entre les sexes à ce chapitre, sinon que les femmes sont, proportionnel-

lement, plus nombreuses à arriver de l'Amérique, soit 22,8 % comparativement à 20,4 % des hommes, et de la Chine (6,2 % en comparaison de 3,5 %). En revanche, une proportion plus élevée d'hommes (83,9 %) que de femmes (81,7 %) viennent de l'Afrique du Nord.

Le taux de féminité de la population immigrante établie dans la région de Laval, soit 50,8 %, varie en fonction de la région d'origine des personnes : il est plus élevé parmi celles qui sont originaires de l'Amérique (53,7 %) et de la Chine (64,2 %) et plus faible chez celles qui viennent de l'Afrique du Nord (48,6 %).

TABEAU 1.3

**POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	TAUX GLOBAL DE NON- RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE					POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
		NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
LAVAL	17,8	49 125	47 515	96 640	24,7	50,8	200 395	190 230	390 625	51,3

Source : Statistique Canada (2013).



LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population de la région de Laval comprend 112 880 familles, composées de couples mariés ou en union de fait, avec ou sans enfants, et de familles monoparentales. Les couples, dont 73,6 % sont mariés, forment 83,2 % des familles. Au Québec, 83,4 % des familles sont constituées d'un couple et 62,2 % de ces couples sont mariés. La région affiche la plus forte proportion de couples mariés au Québec, soit un peu plus de 10 points de pourcentage au-dessus de la proportion de l'ensemble du Québec.

Dans la région de Laval, 69,8 % des couples sans enfant sont mariés, proportion la plus élevée au Québec, où elle atteint 64,1 %. Cet écart entre la région et le reste du Québec se révèle important aussi chez les couples avec enfants : 76,5 % des couples avec au moins un enfant et 70,7 % de ceux dont l'enfant est d'âge préscolaire sont mariés comparativement à 60,3 % et à 45,1 % au Québec. Chez les 25 ans et plus, les Lavalloises et les Lavallois sont plus susceptibles que leurs homologues de l'ensemble du Québec de former un couple marié, différence particulièrement marquée chez les 25 à 49 ans.

TABLEAU 1.4

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	3 886 750	3 778 675	7 665 430	100,0	50,7
POPULATION NON-IMMIGRANTE	3 389 095	3 301 435	6 690 535	87,3	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0
AMÉRIQUE	120 405	101 590	221 990	22,8	54,2
EUROPE	151 915	150 315	302 235	31,0	50,3
AFRIQUE	84 865	96 255	181 125	18,6	46,9
AFRIQUE DU NORD	56 835	66 265	123 095	12,6	46,2
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	140 465	129 070	269 535	27,6	52,1
CHINE	26 125	17 610	43 735	4,5	59,7
LAVAL					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	200 395	190 230	390 625	100,0	51,3
POPULATION NON-IMMIGRANTE	151 270	142 720	293 990	75,3	51,5
POPULATION IMMIGRANTE	49 125	47 515	96 640	24,7	50,8
AMÉRIQUE	11 225	9 685	20 905	21,6	53,7
EUROPE	14 460	14 440	28 900	29,9	50,0
AFRIQUE	7 500	7 740	15 235	15,8	49,2
AFRIQUE DU NORD	6 130	6 490	12 615	13,1	48,6
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	15 940	15 660	31 600	32,7	50,4
CHINE	985	555	1 535	1,6	64,2

Source : Statistique Canada (2013).



Les familles avec enfants à la maison

Dans la région de Laval, 43,6 % des familles ont au moins un enfant d'âge mineur et 17,7 %, au moins un qui est d'âge préscolaire. Au Québec, ces proportions atteignent respectivement 40,2 % et 17,0 %.

Parmi les familles avec enfants à la maison dans la région de Laval, 25,9 % sont monoparentales, ce qui est inférieur au taux de l'ensemble du Québec (28,7 %). La monoparentalité est moins fréquente à mesure que l'âge des enfants à la maison diminue. À Laval, 20,8 % des familles ayant au moins un enfant de 17 ans et moins sont monoparentales comparativement à 12,0 % lorsque l'enfant en question est d'âge préscolaire. En revanche, la proportion de familles monoparentales

ayant une femme à leur tête augmente à mesure que l'âge des enfants à la maison diminue. Ainsi, alors que 78,2 % de l'ensemble des familles monoparentales ont une femme à leur tête, cette proportion atteint 79,5 % lorsque la famille a au moins un enfant d'âge mineur et 85,4 % lorsque l'enfant est d'âge préscolaire. Il est cependant à noter qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde des enfants à égalité avec l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement, mais personne seule autrement. Le questionnaire du recensement ne permet pas d'établir quelle proportion des familles monoparentales se trouve dans cette situation. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans ce contexte.

TABLEAU 1.5

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
LAVAL								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	72 955	64,6	54 040	74,1	76,5	25,9	78,2	21,7
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	62 835	55,7	48 405	77,0	74,6	23,0	77,3	22,7
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	49 170	43,6	38 955	79,2	73,1	20,8	79,5	20,6
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	20 010	17,7	17 610	88,0	70,7	12,0	85,4	14,6
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	39 925	35,4	39 925	100,0	69,8	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	112 880	100,0	93 970	83,2	73,6	16,8	78,3	21,7

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



Au Québec, on compte une proportion plus élevée de familles monoparentales que dans la région de Laval, mais elles sont moins susceptibles d'avoir une femme à leur tête, cela étant vrai, peu importe l'âge des enfants qui vivent à la maison.

LES PERSONNES VIVANT SEULES

Parmi la population de 15 ans et plus de la région de Laval, tous âges confondus, 13,6 % des femmes et 11,0 % des hommes vivent seuls, proportions inférieures à celles qui apparaissent pour les femmes (17,6 %) et les hommes (16,1 %) de l'ensemble du Québec. Cet écart entre la région et le Québec est présent dans tous les groupes d'âge, peu importe le sexe.

Chez les moins de 50 ans, les femmes vivent aussi souvent ou moins souvent seules que les hommes : dans la région de Laval, par exemple, 7,0 % des femmes de 35 à 49 ans vivent seules en 2011 comparativement à 11,1 % des hommes du même groupe d'âge.

À partir de 50 ans, la tendance s'inverse et la proportion de femmes parmi les personnes qui vivent seules augmente. Ainsi, dans la région de Laval, 15,9 % des femmes âgées de 50 à 64 ans et 46,4 % des femmes de 80 ans et plus vivent seules comparativement à 13,0 % et à 20,2 % seulement des hommes des mêmes groupes d'âge. Au Québec, 20,2 % des femmes de 50 à 64 ans et 53,8 % de celles qui ont 80 ans et plus vivent seules en comparaison de 18,8 % et de 24,5 % chez les hommes des mêmes groupes d'âge.

LES JEUNES

En 2011, dans la région de Laval, on dénombre 168 585 personnes âgées de moins de 35 ans, soit 42,0 % de la population. Le taux de féminité des moins de 35 ans est de 49,8 %. Parmi les 34 ans et moins, 17,3 % des personnes sont âgées de 14 ans ou moins, proportion en légère baisse par rapport aux résultats de 2006 (17,8 %), mais qui place la région au 2^e rang de ce point de vue, derrière la région du Nord-du-Québec, celle-ci faisant figure d'exception avec 28,5 % de sa population qui fait partie des 14 ans et moins. Les jeunes de moins de 35 ans représentent 41,3 % de la population québécoise.

La grande majorité des Lavalloises (96,1 %) et des Lavallois (97,2 %) de 15 à 19 ans vivent avec leurs parents (92,0 % et 94,5 % au Québec). La différence entre les deux sexes s'accroît avec l'âge. En effet, 70,4 % des femmes et 79,4 % des hommes de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents dans la région de Laval, contre 17,0 % des femmes et 28,4 % des hommes de 25 à 34 ans. L'écart suit la même tendance dans l'ensemble du Québec, où 51,1 % des femmes et 62,2 % des hommes de 20 à 24 ans de même que 9,1 % des femmes et 16,7 % des hommes de 25 à 34 ans vivent chez leurs parents.

La région de Laval affiche les proportions de personnes vivant seules parmi les plus faibles au Québec, et ce, tant chez les

femmes que chez les hommes. Par ailleurs, les jeunes vivent souvent hors famille. Cela inclut les personnes seules et celles qui vivent avec d'autres personnes que leurs parents, un conjoint ou une conjointe ou encore leur enfant. Les colocataires, notamment, font partie de cette catégorie. Ce phénomène est plus marqué chez les hommes que chez les femmes, cela étant particulièrement vrai chez les 25 à 34 ans, où 13,6 % des Lavalloises et 21,6 % des Lavallois vivent hors famille. Au Québec, 18,7 % des femmes et 28,8 % des hommes de 25 à 34 ans se trouvent dans l'une ou l'autre de ces situations.

Les femmes sont davantage susceptibles que les hommes de se trouver plus jeunes au sein d'un couple ou d'avoir la charge d'une famille monoparentale. Ainsi, dans la région de Laval, 16,8 % des femmes de 20 à 24 ans vivent en couple comparativement à 8,1 % des hommes du même groupe d'âge. Au Québec, 25,9 % des femmes et 14,0 % des hommes de 20 à 24 ans vivent en couple.

Par ailleurs, 2,4 % des Lavalloises de 20 à 24 ans et 6,9 % de celles qui sont âgées de 25 à 34 ans dirigent une famille monoparentale dans la région de Laval, proportions qui se révèlent inférieures à celles du Québec (2,8 % et 7,9 % respectivement). La région compte donc, proportionnellement, un peu moins de jeunes mères à la tête d'une famille monoparentale que dans l'ensemble du Québec. La monoparentalité se décline essentiellement au féminin : en effet, seulement 0,3 % des hommes de 20 à 24 ans et 1,0 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans se trouvent à la tête d'une famille monoparentale dans la région. Au Québec, ces proportions atteignent 0,3 % et 1,3 % respectivement.

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

En 2011, dans la région de Laval, on dénombre 62 590 personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui représente 15,6 % de l'ensemble de la population régionale, soit 1,2 point de pourcentage de plus qu'en 2006. Cette proportion s'apparente à celle du Québec où les 65 ans et plus forment 15,9 % de la population. De 2006 à 2011, 5 590 femmes et 4 215 hommes sont venus grossir les rangs des 65 ans et plus.

Parmi les personnes de 65 ans et plus dans la région de Laval, 56,9 % sont des femmes, ce qui s'apparente au taux de féminité des 65 ans et plus de l'ensemble du Québec (56,5 %). Dans la région, comme dans l'ensemble du Québec, le taux de féminité des cohortes qui constituent les 65 ans et plus s'accroît à mesure que les personnes vieillissent. Ainsi, alors que tout près de 54,0 % des personnes de 65 à 74 ans sont des femmes, celles-ci représentent 68,5 % des 85 ans et plus. En comparaison, au Québec, 52,5 % des 65 à 74 ans et 70,2 % des 85 ans et plus sont des femmes.



TABLEAU 1.6

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION
DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
LAVAL															
FEMMES	15-19 ans	13 555	100,0	20	0,1	170	1,3	50	0,4	13 030	96,1	45	0,3	240	1,8
	20-24 ans	12 400		520	4,2	1 560	12,6	295	2,4	8 725	70,4	555	4,5	745	6,0
	25-34 ans	23 920		8 650	36,2	6 335	26,5	1 640	6,9	4 055	17,0	2 095	8,8	1 145	4,8
	35-49 ans	45 825		24 335	53,1	9 520	20,8	6 395	14,0	1 210	2,6	3 200	7,0	1 165	2,5
	50-64 ans	40 865		21 835	53,4	5 890	14,4	4 090	10,0	680	1,7	6 480	15,9	1 890	4,6
	65-79 ans	23 575		11 965	50,8	1 175	5,0	1 420	6,0	60	0,3	7 000	29,7	1 955	8,3
	80 ans et plus	7 325		1 835	25,1	110	1,5	910	12,4	---	---	3 400	46,4	1 070	14,6
	15 ans et plus	167 470		69 160	41,3	24 765	14,8	14 800	8,8	27 760	16,6	22 770	13,6	8 215	4,9
HOMMES	15-19 ans	13 900	100,0	5	0,0	60	0,4	15	0,1	13 515	97,2	50	0,4	255	1,8
	20-24 ans	12 465		155	1,2	855	6,9	35	0,3	9 895	79,4	600	4,8	925	7,4
	25-34 ans	22 415		5 315	23,7	5 685	25,4	215	1,0	6 360	28,4	2 960	13,2	1 880	8,4
	35-49 ans	43 550		23 185	53,2	9 530	21,9	1 715	3,9	2 550	5,9	4 835	11,1	1 735	4,0
	50-64 ans	38 780		22 990	59,3	6 745	17,4	1 530	3,9	845	2,2	5 050	13,0	1 620	4,2
	65-79 ans	20 120		14 390	71,5	1 720	8,5	420	2,1	30	0,1	2 705	13,4	855	4,2
	80 ans et plus	4 800		3 170	66,0	205	4,3	170	3,5	---	---	970	20,2	285	5,9
	15 ans et plus	156 030		69 210	44,4	24 800	15,9	4 115	2,6	33 190	21,3	17 160	11,0	7 555	4,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



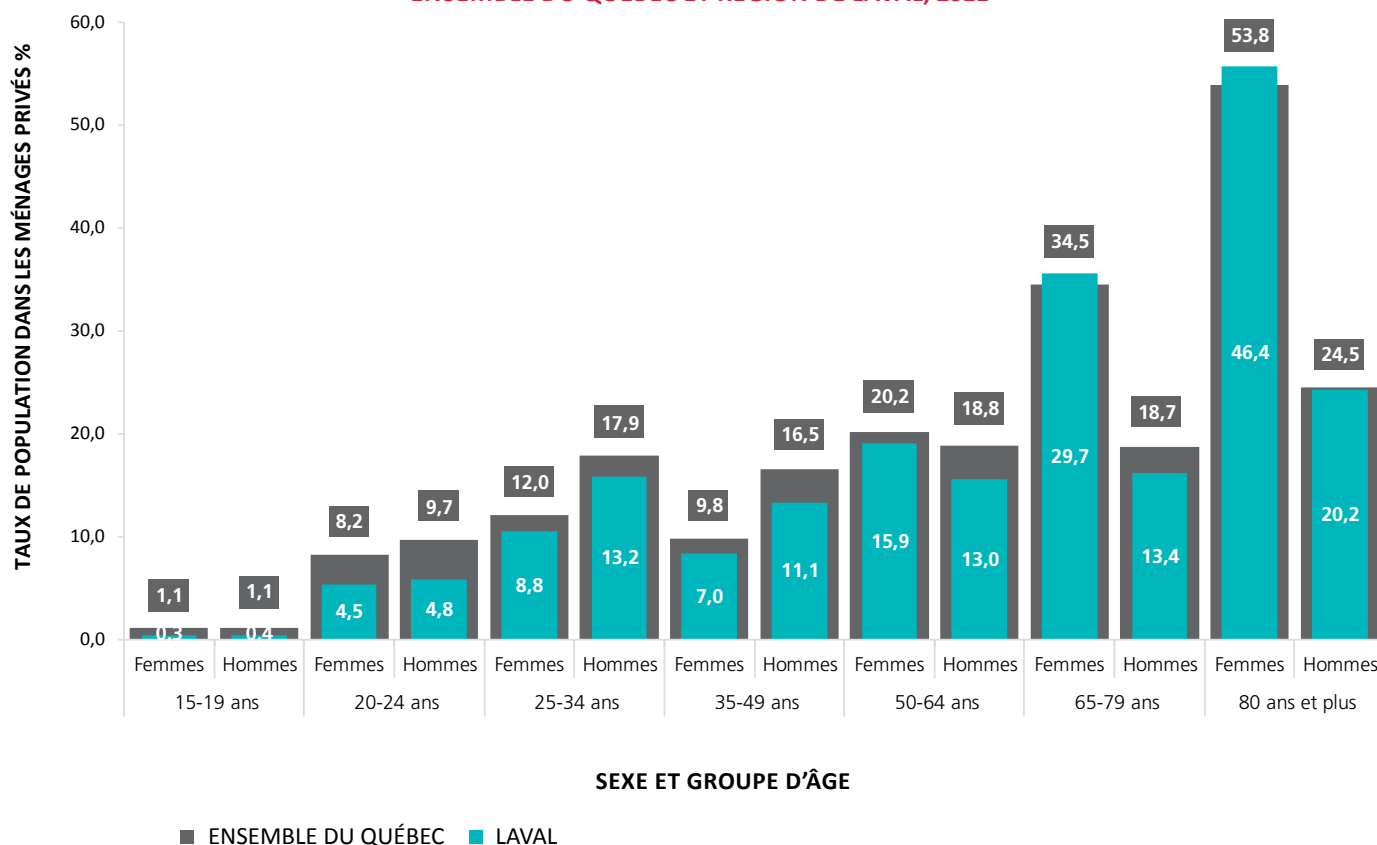
L'espérance de vie plus élevée des femmes et le choix d'un conjoint généralement plus âgé qu'elles les rendent moins susceptibles que les hommes de vivre en couple à partir de 65 ans, tendance qui s'accroît à mesure qu'elles vieillissent. Ainsi, en 2011, 55,8 % des Lavalloises de 65 à 79 ans et 26,6 % de celles qui sont âgées de 80 ans et plus vivaient en couple comparativement à 80,0 % et à 70,3 % des Lavallois des mêmes groupes d'âge, qui se classent au 1^{er} rang au Québec à ce chapitre. Enfin, 53,8 % des Québécoises de 65 à 79 ans et 23,5 % de celles qui sont âgées de 80 ans et plus vivent en couple comparativement à 75,0 % et à 65,9 % des Québécois des mêmes groupes d'âge. Dans la région de Laval, les femmes de 65 ans et plus sont plus nombreuses que les hommes à vivre seules, que ce soit chez les 65 à 79 ans (29,7 % comparativement à 13,4 %) ou chez les 80 ans et plus (46,4 % en comparaison de 20,2 %).

Chez les Lavalloises comme chez les Lavallois, ces proportions sont inférieures à celles de l'ensemble du Québec.

Les personnes de 65 ans et plus vivent aussi plus souvent dans les ménages collectifs. Ce mode de vie s'avère plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Dans la région de Laval, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs, qui se situe à 0,3 % pour celles qui ont de 15 à 64 ans, grimpe à 13,3 % pour celles qui sont âgées de 65 ans et plus. Ce taux connaît aussi une augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle moins importante, soit 7,6 % des Lavallois de 65 ans et plus vivant en foyer collectif. Ces pourcentages sont semblables à ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec. On trouve davantage de personnes dans les ménages collectifs à partir de 80 ans, soit 31,4 % des Lavalloises et 21,2 % des Lavallois, proportions très semblables à celles de l'ensemble du Québec.

GRAPHIQUE 1.2

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

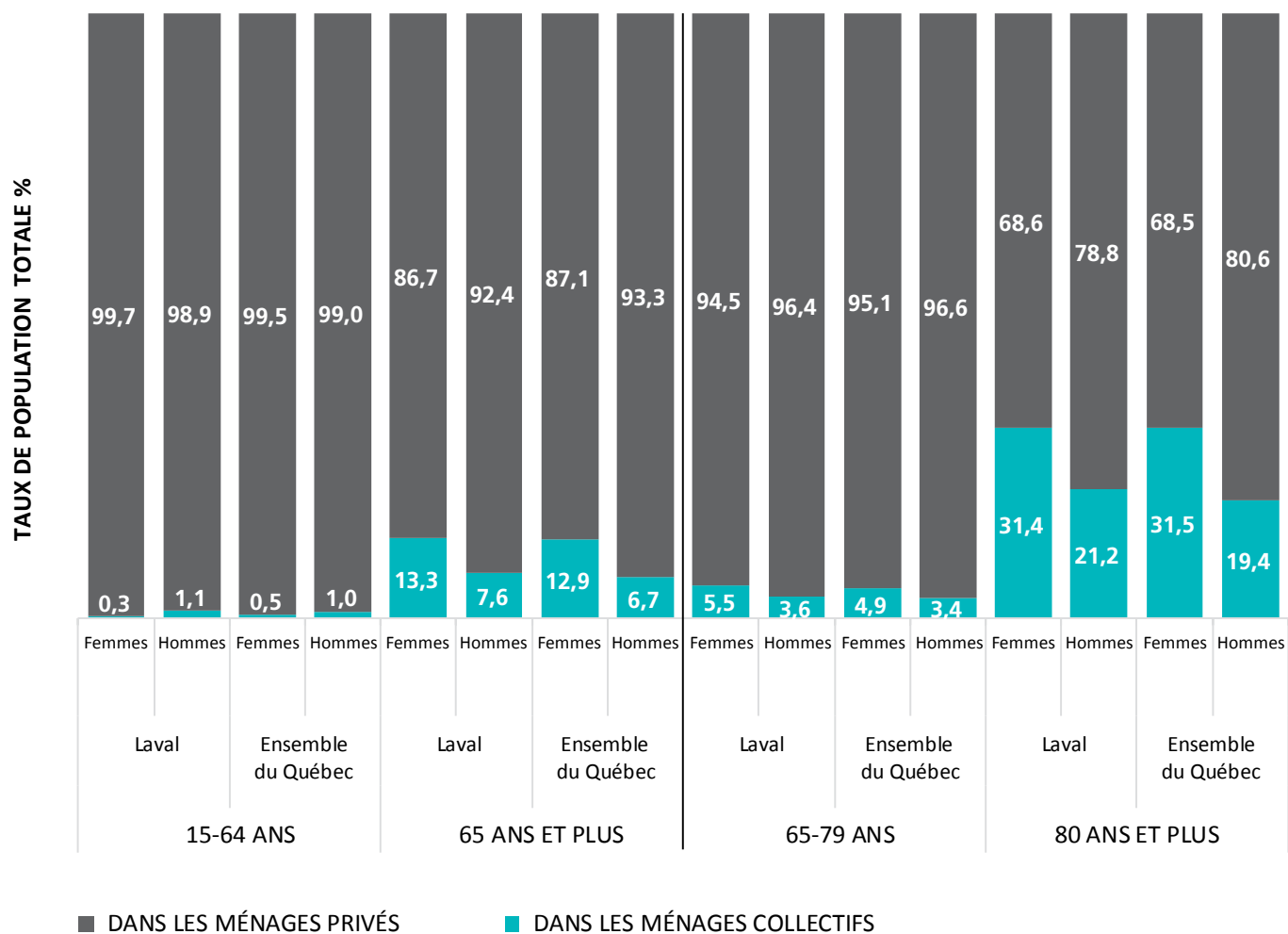


Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 1.3

**POPULATION DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS
SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Les jeunes Lavalloises sont plus scolarisées que les jeunes Lavallois et que l'ensemble des jeunes Québécoises. Le décrochage scolaire annonce des perspectives d'emploi nettement plus sombres pour les femmes que pour les hommes. Toutefois, si le taux d'emploi des femmes augmente avec le niveau de scolarité, il reste toujours inférieur à celui des hommes, dans la région comme dans l'ensemble du Québec. L'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) permet, dans la région, de réduire à son minimum l'écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

En 2011, dans la région de Laval, 79,8 % des femmes et 79,2 % des hommes sont titulaires d'un diplôme. Dans les deux cas, c'est le 3^e taux en importance parmi les taux les plus élevés au Québec, après celui des régions de la Capitale-Nationale et de Montréal. Au Québec, 78,1 % des femmes et 77,5 % des hommes sont titulaires d'un diplôme.

Dans la région de Laval, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être titulaires d'un diplôme d'études secondaires (DES), soit 24,3 % en comparaison de 22,5 %, ou un DEC, soit 18,4 % en regard de 15,6 %, à titre de plus haut niveau de scolarité. Les hommes forment cependant la majorité des personnes diplômées des programmes de formation professionnelle, 16,7 % d'entre eux ayant en main un diplôme d'études professionnelles (DEP) comparativement à 11,4 % des femmes. Ces proportions sont parmi les plus faibles au Québec, avec celles des régions de Montréal et de l'Outaouais. Au Québec, 20,0 % des hommes et 12,5 % des femmes ont obtenu un DEP.

Dans la région de Laval, 19,1 % des femmes sont titulaires d'un diplôme universitaire, proportion identique à celle qui est observée parmi l'ensemble des Québécoises et chez les Lavallois : cela place la région au 4^e rang du point de vue de la scolarité, après les régions de Montréal (28,8 %), de l'Outaouais (21,6 %) et de la Capitale-Nationale (21,3 %).

La variation du taux de scolarité selon l'âge met en lumière le rattrapage effectué par les jeunes femmes de la région de Laval par rapport aux femmes des générations qui les ont précédées. Par exemple, 33,7 % des Lavalloises de 25 à 34 ans ont obtenu un diplôme universitaire comparativement à 14,6 % de celles qui sont âgées de 55 à 64 ans. De même, les plus jeunes générations rattrapent aussi leurs homologues masculins quant aux diplômes universitaires. Ainsi, pour les 20 à 44 ans, les Lavalloises sont plus nombreuses que les Lavallois à avoir en main un diplôme universitaire.

Dans la région de Laval, 21,6 % des immigrantes et 24,7 % des immigrants sont titulaires d'un diplôme universitaire, ce qui est plus élevé que chez l'ensemble des femmes et des hommes de la région, l'écart étant plus marqué du côté de ces derniers. Toutefois, dans les deux cas, ces proportions sont inférieures à celles de l'ensemble des immigrantes (28,8 %) et des immigrants (33,2 %) du Québec.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage scolaire est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). En 2010-2011, dans la région de Laval, 5,4 % des femmes et 10,1 % des hommes âgés de 15 à 24 ans étaient sans diplôme et ne fréquentaient pas d'établissement scolaire. Ces taux, parmi les plus faibles au Québec, occupent le 3^e rang chez les Lavalloises et le 5^e chez les Lavallois. Les taux de décrochage scolaire sont moins élevés chez les femmes que chez les hommes et vont en augmentant avec l'âge. Ces proportions restent toutefois inférieures à celles qui ont été enregistrées pour l'ensemble du Québec, l'écart étant plus marqué chez les jeunes de 20 à 24 ans.

Les perspectives économiques sont nettement plus sombres pour les femmes sans diplôme, comme en témoignent leurs taux d'emploi et leurs revenus plus faibles. À noter également la difficulté accrue pour les jeunes mères, plus susceptibles que les jeunes pères d'être dans une situation de monoparentalité, à continuer ou à reprendre leurs études dans un contexte de conciliation études-famille dont elles assument une plus large part.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE		TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE								TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES															
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,	
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2	
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3	
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2	
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9	
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4	
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1	
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1	
IMMIGRANTES	460 685	101 195	86 890	41 885	65 020	33 010	132 675	22,0	18,9	9,1	14,1	7,2	28,8		
HOMMES															
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1	
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5	
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5	
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0	
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3	
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7	
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0	
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0	
IMMIGRANTS	442 305	78 650	79 025	51 760	57 105	29 005	146 755	17,8	17,9	11,7	12,9	6,6	33,2		
LAVAL															
FEMMES															
15-19 ANS	13 440	6 140	5 620	265	1 350	55	0	100,0	45,7	41,8	2,0	10,0	0,4	0,0	
20-24 ANS	12 455	1 195	3 320	1 230	4 290	670	1 755		9,6	26,7	9,9	34,4	5,4	14,1	
25-34 ANS	24 045	1 845	3 730	3 205	5 390	1 765	8 110		7,7	15,5	13,3	22,4	7,3	33,7	
35-44 ANS	29 255	2 430	4 375	3 965	6 390	2 550	9 535		8,3	15,0	13,6	21,8	8,7	32,6	
45-54 ANS	33 035	3 965	8 045	4 945	6 735	2 495	6 855		12,0	24,4	15,0	20,4	7,6	20,8	
55-64 ANS	24 890	5 175	7 405	3 150	3 870	1 665	3 635		20,8	29,8	12,7	15,5	6,7	14,6	
65 ANS ET PLUS	30 305	13 105	8 160	2 285	2 860	1 875	2 010		43,2	26,9	7,5	9,4	6,2	6,6	
15 ANS ET PLUS	167 430	33 850	40 655	19 050	30 885	11 080	31 910		20,2	24,3	11,4	18,4	6,6	19,1	
IMMIGRANTES	46 345	12 160	9 235	4 655	6 825	3 480	9 990	26,2	19,9	10,0	14,7	7,5	21,6		
HOMMES															
15-19 ANS	14 060	7 495	5 155	410	905	60	25	100,0	53,3	36,7	2,9	6,4	0,4	0,2	
20-24 ANS	12 385	2 180	3 475	2 195	3 280	415	840		17,6	28,1	17,7	26,5	3,4	6,8	
25-34 ANS	22 385	2 850	4 305	4 125	4 465	1 340	5 295		12,7	19,2	18,4	19,9	6,0	23,7	
35-44 ANS	27 115	2 905	4 505	4 770	5 065	1 665	8 205		10,7	16,6	17,6	18,7	6,1	30,3	
45-54 ANS	32 130	4 455	6 485	5 915	5 520	2 030	7 725		13,9	20,2	18,4	17,2	6,3	24,0	
55-64 ANS	22 620	4 075	5 530	4 120	3 045	1 430	4 425		18,0	24,4	18,2	13,5	6,3	19,6	
65 ANS ET PLUS	25 345	8 500	5 685	4 550	2 120	1 260	3 235		33,5	22,4	18,0	8,4	5,0	12,8	
15 ANS ET PLUS	156 040	32 465	35 140	26 090	24 400	8 195	29 745		20,8	22,5	16,7	15,6	5,3	19,1	
IMMIGRANTS	44 720	10 120	8 630	6 050	5 805	3 060	11 055	22,6	19,3	13,5	13,0	6,8	24,7		

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

L'analyse du taux d'emploi en fonction du dernier diplôme obtenu montre à quel point la scolarité est un incontournable de l'autonomie financière des femmes : en effet, leur taux d'emploi s'accroît avec la hausse du niveau de scolarité.

Parmi les personnes sans diplôme, le taux d'emploi des Lavalloises est de 36,7 % en regard de 52,6 % chez les Lavallois, soit un écart de près de 16 points de pourcentage. Cet écart

en défaveur des femmes prend nettement plus d'importance à partir de 25 ans et il frôle même les 30 points chez les 55 à 64 ans. L'obtention d'un DEC fait grimper le taux d'emploi des femmes à 80,7 % et a aussi pour effet de réduire à son minimum l'écart relativement au taux d'emploi des hommes (82,8 %). Avec l'obtention d'un diplôme universitaire, le taux d'emploi des Lavalloises qui atteint 83,2 % qui reste malgré tout bien inférieur à celui des Lavallois (88,9 %), ce qui représente l'écart le plus important au Québec. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi des femmes se rapproche le plus de celui des hommes lorsqu'elles sont titulaires d'un diplôme universitaire.

TABLEAU 2.2

**POPULATION ÂGÉE DE 20 À 44 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT FAIT DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	LAVAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	19 400	14 340	376 180	275 690
BACCALAURÉAT	13 920	9 715	257 715	176 695
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	2 155	1 650	35 870	27 215
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	335	270	9 390	5 415
MAÎTRISE	2 735	2 485	64 480	56 155
DOCTORAT	245	225	8 715	10 210
	%			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	100,0			
BACCALAURÉAT	71,8	67,7	68,5	64,1
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	11,1	11,5	9,5	9,9
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	1,7	1,9	2,5	2,0
MAÎTRISE	14,1	17,3	17,1	20,4
DOCTORAT	1,3	1,6	2,3	3,7

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
LAVAL						
15-24 ANS	25 900	1 390	5,4	26 445	2 660	10,1
15-19 ANS	13 440	610	4,5	14 060	1 155	8,2
20-24 ANS	12 455	780	6,3	12 385	1 500	12,1

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.4

**POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT
DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	LAVAL				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	13 440	37,1	14 060	30,9	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	12 455	73,9	12 385	69,1	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	24 045	77,8	22 385	83,8	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	29 255	79,1	27 115	88,5	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	33 035	81,3	32 130	86,5	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	24 890	52,3	22 620	67,8	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	137 125	69,9	130 695	75,6	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
PERSONNES IMMIGRANTES	38 200	64,2	36 350	78,3	374 080	59,2	362 405	71,9
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	6 140	16,9	7 495	19,3	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	1 195	53,4	2 180	60,1	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	1 845	41,9	2 850	66,8	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	2 430	46,3	2 905	74,2	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	3 965	59,0	4 455	73,1	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	5 175	32,8	4 075	62,3	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	20 745	36,7	23 965	52,6	443 760	38,3	529 420	52,3
PERSONNES IMMIGRANTES	7 210	37,4	6 295	64,7	59 220	33,7	51 590	53,2
DES*								
15-19 ANS	5 620	50,8	5 155	41,7	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	3 320	70,0	3 475	68,1	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	3 730	66,7	4 305	78,4	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	4 375	72,3	4 505	85,7	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	8 045	79,8	6 485	85,7	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	7 405	50,2	5 530	64,9	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	32 495	64,5	29 455	70,9	602 570	62,4	552 505	70,0
PERSONNES IMMIGRANTES	7 720	58,9	7 400	73,2	69 685	50,6	66 550	66,1
DEP**								
15-19 ANS	265	62,3	410	65,1	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	1 230	85,0	2 195	78,6	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	3 205	78,9	4 125	85,5	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	3 965	77,0	4 770	88,9	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	4 945	80,1	5 915	84,0	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	3 150	60,8	4 120	66,5	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	16 765	75,5	21 540	81,1	370 625	74,8	547 285	79,9
PERSONNES IMMIGRANTES	4 225	72,1	4 660	81,1	35 900	66,3	39 905	77,3
DEC***								
15-19 ANS	1 350	66,3	905	49,7	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	4 290	80,3	3 280	68,6	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	5 390	85,5	4 465	89,4	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	6 390	84,4	5 065	92,2	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	6 735	87,6	5 520	90,1	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	3 870	61,6	3 045	69,1	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	28 025	80,7	22 280	82,8	546 070	78,3	431 985	81,0
PERSONNES IMMIGRANTES	6 335	74,9	5 180	81,6	58 055	67,7	50 635	76,1
CERTIFICAT								
15-19 ANS	---				1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	670	70,4	415	71,1	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	1 765	80,2	1 340	84,7	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	2 550	84,1	1 665	89,2	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	2 495	87,4	2 030	90,9	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	1 665	57,7	1 430	69,6	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	9 205	78,4	6 935	83,4	141 360	74,0	102 960	78,2
PERSONNES IMMIGRANTES	3 170	72,2	2 740	81,2	29 245	64,1	24 945	74,9
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS	---				270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	1 755	74,1	840	72,0	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	8 110	85,0	5 295	90,9	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	9 535	86,5	8 205	92,6	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	6 855	88,6	7 725	93,0	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	3 635	64,5	4 425	76,1	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	29 900	83,2	26 510	88,9	581 685	81,0	494 990	83,4
PERSONNES IMMIGRANTES	9 540	75,4	10 065	86,9	121 960	69,1	128 780	78,5

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans la région de Laval, malgré une situation de l'emploi qui semble plus favorable que dans l'ensemble du Québec, les femmes continuent d'afficher un taux d'emploi inférieur à celui des hommes et sont plus susceptibles qu'eux de travailler à temps partiel. La main-d'œuvre féminine est plus concentrée que la main-d'œuvre masculine dans un éventail moins large de métiers et de professions. Que ce soit au sein des principales professions exercées par les femmes ou de celles qui le sont par les hommes, les travailleuses lavalloises touchent un salaire moyen inférieur à celui des hommes. Malgré un rehaussement du niveau de scolarité des femmes, ces indicateurs du marché du travail mettent en lumière des inégalités persistantes au cours de la vie active.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Selon l'ENM, en 2011, le taux d'emploi des Lavalloises atteint 58,5 % et celui des Lavallois, 65,8 %. Ces taux sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec où ils se situent respectivement à 56,5 % et à 63,5 %. Par ailleurs, la région se classe, chez les femmes, au 6^e rang parmi les 17 régions administratives du Québec et, chez les hommes, au 4^e rang.

Le taux d'emploi varie selon l'âge. Parmi les cohortes les plus jeunes, il est davantage élevé chez les femmes que chez les hommes. À partir de 25 ans, ces derniers semblent mieux s'en tirer sur le marché du travail, tendance qui s'accroît avec l'âge. On trouve les écarts les plus marqués chez les 35 à 44 ans (79,1 % en regard de 88,5 %) et chez les 55 à 64 ans (52,3 % en comparaison de 67,8 %). Chez les 65 ans et plus, si bon nombre de personnes se retirent du marché du travail, le taux d'emploi des femmes reste très inférieur à celui des hommes

(6,5 % par rapport à 15,3 %). En général, les taux d'emploi des femmes de la région de Laval sont équivalents ou supérieurs à ceux de l'ensemble des Québécoises.

Dans la région de Laval, comme dans l'ensemble du Québec, le taux de chômage des femmes se révèle inférieur à celui des hommes, soit respectivement 6,4 % et 7,2 % (6,5 % et 7,9 % au Québec). Les femmes de 15 à 19 ans et celles qui sont âgées de 65 ans et plus sont les plus touchées, leur taux de chômage respectif atteignant 13,9 % et 11,9 %. Du côté des hommes, on observe les taux de chômage les plus élevés parmi les deux cohortes les plus jeunes sur le marché du travail, c'est-à-dire 22,7 % chez les 15 à 19 ans et 11,9 % chez les 20 à 24 ans.

La contradiction apparente du taux de chômage et du taux d'emploi provient du taux d'activité nettement plus faible chez les femmes (62,5 %) que chez les hommes (70,9 %), et non d'un meilleur accès aux emplois. Le taux de chômage masque en partie la faiblesse du marché du travail et l'accessibilité plus

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
	PERSONNES IMMIGRANTES	460 685	56,0	49,4	11,8	442 305	69,1	61,8	10,6
LAVAL	15-19 ANS	13 440	43,1	37,1	13,9	14 060	40,0	30,9	22,7
	20-24 ANS	12 455	79,8	73,9	7,4	12 385	78,4	69,1	11,9
	25-34 ANS	24 045	83,4	77,8	6,7	22 385	90,6	83,8	7,6
	35-44 ANS	29 255	84,1	79,1	5,9	27 115	93,2	88,5	5,1
	45-54 ANS	33 035	85,0	81,3	4,4	32 130	90,7	86,5	4,7
	55-64 ANS	24 890	55,9	52,3	6,4	22 620	72,3	67,8	6,2
	65 ANS ET PLUS	30 305	7,3	6,5	11,9	25 345	16,4	15,3	6,7
	15 ANS ET PLUS	167 430	62,5	58,5	6,4	156 040	70,9	65,8	7,2
	PERSONNES IMMIGRANTES	46 345	59,0	53,6	9,0	44 720	72,0	66,6	7,6

Source : Statistique Canada (2013).



difficile pour les femmes. Cet indicateur ne tient pas compte des personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles n'espèrent plus en trouver, ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du travail », ainsi que d'autres formes de sous-emploi, notamment le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre.

Parmi la population immigrante établie dans la région de Laval, les femmes affichent aussi un taux d'emploi inférieur à celui des hommes (53,6 % comparativement à 66,6 %). Dans les deux cas, ces taux sont supérieurs à ceux que l'on note chez les immigrantes (49,4 %) et les immigrants (61,8 %) de l'ensemble du Québec. À l'inverse de ce que l'on observe dans l'ensemble de la population régionale, le taux de chômage des immigrantes (9,0 %) dépasse celui des immigrants (7,6 %). Compte tenu du taux d'activité plus faible chez les immigrantes (59,0 %) que chez les immigrants (72,0 %), ce taux de chômage traduit une difficulté réelle d'intégration au marché du travail pour ces femmes. Cela est vrai aussi pour l'ensemble du Québec, où le taux de chômage des immigrantes atteint 11,8 % en comparaison de 10,6 % pour les immigrants, et leur taux d'activité respectif s'établit à 49,4 % en regard de 69,1 %.

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

À la lumière des données de l'ENM sur la stabilité, le statut et le taux d'emploi, les femmes semblent éprouver plus de difficultés non seulement à trouver un emploi, mais aussi à en obtenir un de qualité équivalente à ceux que décrochent les hommes, que ce soit dans la région de Laval ou dans l'ensemble du Québec.

Dans la région de Laval, 63,3 % des femmes en comparaison de 71,8 % des hommes avaient travaillé au cours de l'année précédant l'ENM; 56,6 % de ces femmes et 64,0 % de ces hommes travaillaient toujours au moment de cette enquête. Cependant, toutes professions confondues, 50,8 % des femmes contre 58,8 % des hommes avaient travaillé à temps plein toute l'année. Ces proportions sont supérieures aux résultats obtenus pour l'ensemble des Québécoises (49,7 %) et des Québécois (56,4 %).

Le statut de travail des femmes diffère aussi de celui des hommes. Dans la région de Laval, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel (16,8 % comparativement à 11,1 %), tendance qui touche tous les groupes d'âge, exception faite des femmes de 65 ans et plus. Ce sont les jeunes femmes et les jeunes hommes de 15 à 24 ans qui sont les plus susceptibles de travailler à temps partiel, soit respectivement 45,8 % et 34,1 %. Ces taux diminuent lorsque les personnes atteignent 25 ans et, peu importe le sexe, ils varient à peine en fonction de l'âge. Si l'on exclut les 65 ans et plus, la part du temps partiel chez les femmes reste supérieure à 10 %, tandis qu'elle ne dépasse pas ce pourcentage chez les hommes.

Par ailleurs, 33,1 % des femmes en regard de 24,5 % des hommes ne faisaient pas partie du marché du travail en 2010 dans la région de Laval, c'est-à-dire qu'ils ne cherchaient pas de travail et n'avaient pas travaillé (34,7 % comparativement à 25,9 % au Québec). À l'exception des 15 à 24 ans, les femmes sont nettement plus susceptibles que les hommes de faire partie de la population inactive. Parmi les immigrantes de 25 à 54 ans établies dans la région de Laval, 18,4 % faisaient partie de la population inactive et n'avaient pas travaillé pendant l'année, taux nettement plus élevé que chez les femmes du même groupe d'âge nées au Canada (9,5 %). Moins d'immigrants, soit 6,1 %, se trouvaient dans la même situation, mais leur taux demeure légèrement supérieur à celui des hommes nés au Canada (5,6 %).

Le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité, l'accès à des emplois de moindre qualité ou l'absence de travail les rendent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière. Dans le cas des femmes à la tête d'une famille monoparentale, ces facteurs peuvent facilement les faire glisser dans un état de grande vulnérabilité économique, voire de grande pauvreté.

LA SYNDICALISATION

En 2013, dans la région de Laval, 35,8 % des femmes et 34,1 % des hommes de 15 ans et plus qui occupent un emploi sont syndiqués : ces taux se révèlent inférieurs à ceux qui ont été notés pour l'ensemble des Québécoises (39,4 %) et des Québécois (39,7 %). Depuis 1998, le taux de syndicalisation des femmes suit de près celui des hommes dans la région. Ainsi, le taux a diminué de 1998 à 2013, tant chez les Lavalloises que chez les Lavallois. Dans l'ensemble du Québec, on enregistre aussi une baisse de syndicalisation chez les hommes, mais on remarque une légère hausse chez les femmes.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Dans la région de Laval, comme dans l'ensemble du Québec, la main-d'œuvre féminine est moins diversifiée que la main-d'œuvre masculine. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent 44 420 d'entre elles ou 43,6 % de la population active féminine à l'échelle régionale (41,4 % au Québec). Dans la région, les cinq professions exercées par le plus de femmes sont les suivantes : vendeuses – commerce de détail, adjointes administratives, caissières, éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance et infirmières; ensemble, elles forment 22,7 % de la main-d'œuvre féminine. Ce sont également ces 5 professions qui sont exercées par le plus de femmes au Québec, où elles représentent 21,1 % de la main-d'œuvre féminine.



TABLEAU 3.2

**STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE LAVAL, 2010 ET 2011**

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	PERSONNES NON-IMMIGRANTES (25-54 ANS)	85,4	79,9	14,0	5,5	11,6	90,5	84,1	5,5	6,4	6,8
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	71,0	61,8	14,1	9,3	21,2	83,7	75,2	8,3	8,5	9,0
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
LAVAL	15-24 ANS	65,1	51,4	45,8	13,7	29,0	62,0	45,5	34,1	16,5	30,9
	25-54 ANS	83,3	77,4	12,6	6,0	12,5	90,5	84,6	5,7	5,9	6,0
	25-34 ANS	83,0	75,1	13,0	8,0	12,4	90,1	81,5	9,1	8,7	5,4
	35-44 ANS	82,7	77,0	13,0	5,7	12,8	91,7	86,9	4,6	4,8	5,1
	45-54 ANS	84,2	79,5	12,2	4,7	12,3	89,7	84,7	4,2	4,9	7,2
	PERSONNES NON-IMMIGRANTES (25-54 ANS)	87,4	82,3	12,6	5,1	9,5	91,2	85,6	5,2	5,6	5,9
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	75,3	67,7	12,9	7,7	18,4	89,3	82,6	6,5	6,7	6,1
	55-64 ANS	58,5	51,1	15,2	7,4	38,9	74,2	66,3	7,8	7,9	22,6
	65 ANS ET PLUS	8,5	6,1	5,1	2,4	90,5	19,6	14,8	7,7	4,8	79,3
	15 ANS ET PLUS	63,3	56,6	16,8	6,7	33,1	71,8	64,0	11,1	7,8	24,5

Source : Statistique Canada (2013).



Seulement 27,5 % de la main-d'œuvre masculine de la région de Laval exerce l'une ou l'autre des 15 principales professions occupées par les hommes (26,1 % au Québec). Les cinq professions exercées par le plus d'hommes sont les suivantes : vendeurs – commerce de détail, directeurs – commerce de détail et de gros, conducteurs de camions de transport, cuisiniers et mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus; elles regroupent 12,7 % de la main-d'œuvre masculine régionale. Dans l'ensemble du Québec, la profession de cuisinier ne figure pas parmi les cinq principales professions, alors que celle de charpentier-menuisier occupe le 4^e rang. Ensemble, les cinq principales professions emploient 12,2 % de la main-d'œuvre masculine de l'ensemble du Québec.

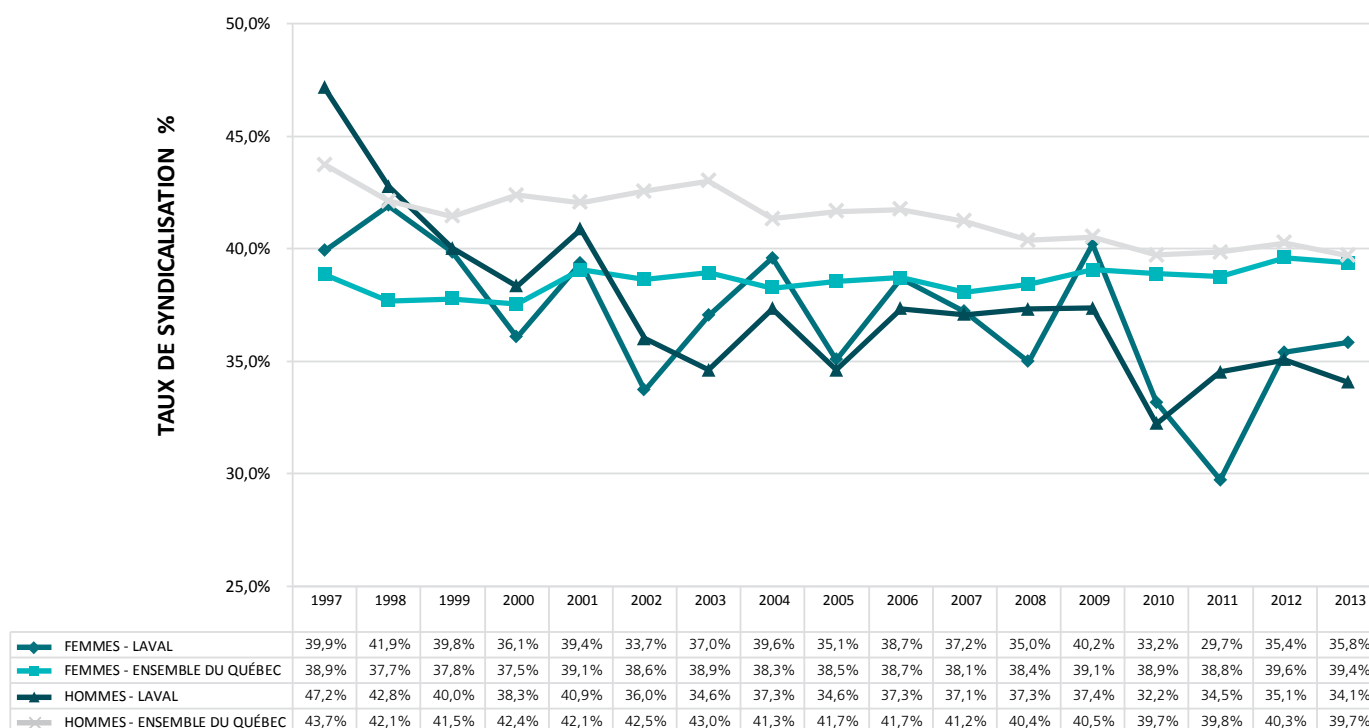
Parmi les 15 principales professions exercées par des femmes dans la région de Laval, 11 sont à prédominance féminine, avec un taux de féminité de la main-d'œuvre de 66 % et plus. Du côté des 15 principales professions exercées par des hommes, 10 sont considérées comme étant à prédominance

masculine, c'est-à-dire que l'on y emploie au moins 66 % de personnel masculin. Le salaire moyen des travailleuses est inférieur à celui des travailleurs, que ce soit pour l'ensemble des 15 principales professions exercées par les femmes (29 841 \$ comparativement à 40 121 \$) ou pour les 15 principales professions exercées par les hommes (25 680 \$ en comparaison de 35 247 \$). Dans ces groupes professionnels, seules les réceptionnistes, les serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé ainsi que les garnisseuses de tablettes, commis et préposées aux commandes dans les magasins touchent un salaire moyen supérieur à celui de leurs homologues masculins.

On observe également que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler à temps plein toute l'année, tant dans les 15 principales professions qu'elles exercent (47,4 % comparativement à 56,1 % dans la région de Laval) que dans les 15 principales professions exercées par les hommes (41,3 % contre 54,3 % dans la région).

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, DE 1997 À 2013



Source : Statistique Canada (2014).



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	LAVAL							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES					HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
	NOMBRE	%		\$	%	\$	%	\$	%	\$	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	6 480	6,4	57,5	27,5	16 243	42,0	28 491	30,4	16 193	43,9	26 890
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	6 215	6,1	97,7	58,4	32 911	44,8	33 873	57,4	31 573	54,7	38 936
CAISSIÈRES	3 755	3,7	86,2	18,9	11 049	23,3	12 031	21,2	11 722	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	3 645	3,6	96,3	47,5	25 061	57,1	33 334	48,3	24 104	46,2	27 381
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIR- MIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	3 065	3,0	90,4	51,2	50 903	55,4	61 218	48,2	50 147	58,0	58 444
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	2 650	2,6	89,1	61,5	45 618	69,2	52 802	60,2	44 121	68,2	49 824
EMPLOYÉES DE SOUTIEN DE BUREAU GÉNÉRALES	2 550	2,5	83,6	52,0	31 090	50,0	33 882	54,2	31 153	53,2	33 878
COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ	2 325	2,3	88,4	63,0	35 095	60,7	58 764	61,3	31 998	60,5	40 968
VÉRIFICATRICES ET COMPTABLES	2 185	2,1	58,5	60,9	49 483	68,4	74 817	65,4	49 387	68,0	64 697
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	2 150	2,1	82,2	49,8	28 199	61,3	31 999	44,7	24 647	51,1	30 965
AGENTES D'ADMINISTRATION	2 100	2,1	71,9	60,5	39 454	68,3	57 823	63,4	41 149	67,8	58 723
RÉCEPTIONNISTES	1 990	2,0	92,8	37,4	21 325	38,7	16 889	41,3	21 159	36,1	22 510
AUTRES PRÉPOSÉES AUX SERVICES D'INFORMATION ET AUX SERVICES À LA CLIENTÈLE	1 980	1,9	58,8	58,3	32 560	61,5	34 783	53,9	30 558	54,9	32 775
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	1 665	1,6	35,5	68,8	36 877	76,7	47 378	69,9	33 178	75,2	51 794
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	1 665	1,6	70,0	29,4	15 144	38,5	19 815	28,8	15 841	32,2	20 070
TOTAL DES PRINCIPALES PROFES- SIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	44 420	43,6	74,4	47,4	29 841	56,1	40 121	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				40,7		13,5		37,5		13,5	
RATIO FEMMES/HOMMES %				84,5	74,4			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	101 840	100,0	48,6	50,8	35 640	58,8	47 397	49,7	33 637	56,4	45 794



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	LAVAL							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	HOMMES				FEMMES			HOMMES		FEMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	4 795	4,4	42,5	42,0	28 491	27,5	16 243	43,9	26 890	30,4	16 193
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	3 025	2,8	64,5	76,7	47 378	68,8	36 877	75,2	51 794	69,9	33 178
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	2 085	1,9	96,3	61,2	38 257	62,5	---	58,8	36 935	42,0	29 689
CUISINIER	1 995	1,8	74,9	42,9	19 338	41,0	19 278	39,9	18 394	40,1	17 672
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	1 845	1,7	100,0	69,6	35 265	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
MANUTENTIONNAIRES	1 810	1,7	91,9	47,8	26 279	46,9	19 817	53,2	29 450	46,2	23 249
CHAUFFEURS-LIVREURS – SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	1 795	1,7	95,0	59,1	26 511	36,8	---	56,4	27 931	36,8	18 902
SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	1 625	1,5	49,8	20,0	12 071	24,1	14 067	20,7	12 475	26,1	13 326
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	1 575	1,5	83,8	58,1	30 377	34,4	21 676	52,4	27 860	41,5	21 805
ANALYSTES ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE	1 565	1,5	73,5	74,4	73 177	66,4	67 715	73,1	68 458	69,5	62 420
VÉRIFICATEURS ET COMPTABLES	1 550	1,4	41,5	68,4	74 817	60,9	49 483	68,0	64 697	65,4	49 387
EXPÉDITEURS ET RÉCEPTIONNAIRES	1 540	1,4	78,0	52,6	27 917	58,6	26 119	56,5	28 525	58,8	25 285
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	1 500	1,4	50,6	50,7	25 958	37,5	19 267	46,7	23 725	34,5	17 036
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	1 500	1,4	69,3	25,0	13 778	48,9	18 786	28,9	15 179	43,2	17 126
PROGRAMMEURS ET DÉVELOPPEURS EN MÉDIAS INTERACTIFS	1 445	1,3	83,3	69,6	59 535	69,0	47 369	70,1	54 481	68,2	52 072
TOTAL DES PRINCIPALES PROFES- SIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	29 650	27,5	64,0	54,3	35 247	41,3	25 680	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				25,4		13,3		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						76,1	72,9			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	107 860	100,0	51,4	58,8	47 397	50,8	35 640	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note : Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
PAR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2010 ET 2011**

	LAVAL						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	101 845	100,0	107 855	100,0	209 700	100,0	48,6
INDUSTRIES PRIMAIRES	785	0,8	1 325	1,2	2 110	1,0	37,2
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	210	0,2	435	0,4	645	0,3	32,6
SERVICES PUBLICS	575	0,6	890	0,8	1 465	0,7	39,2
TRANSFORMATION	9 225	9,1	25 635	23,8	34 865	16,6	26,5
CONSTRUCTION	1 880	1,8	9 865	9,1	11 745	5,6	16,0
FABRICATION	7 345	7,2	15 770	14,6	23 120	11,0	31,8
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	1 205	1,2	1 895	1,8	3 100	1,5	38,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	1 185	1,2	870	0,8	2 060	1,0	57,5
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	105	0,1	390	0,4	500	0,2	21,0
FABRICATION DU PAPIER	180	0,2	455	0,4	635	0,3	28,3
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	530	0,5	985	0,9	1 515	0,7	35,0
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	935	0,9	1 045	1,0	1 980	0,9	47,2
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	285	0,3	940	0,9	1 220	0,6	23,4
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	95	0,1	350	0,3	440	0,2	21,6
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	90	0,1	300	0,3	395	0,2	22,8
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	280	0,3	1 370	1,3	1 645	0,8	17,0
FABRICATION DE MACHINES	325	0,3	1 415	1,3	1 740	0,8	18,7
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	370	0,4	940	0,9	1 305	0,6	28,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	175	0,2	490	0,5	665	0,3	26,3
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	805	0,8	2 805	2,6	3 605	1,7	22,3
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	265	0,3	855	0,8	1 120	0,5	23,7
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	515	0,5	670	0,6	1 180	0,6	43,6
SERVICES	91 660	90,0	80 670	74,8	172 355	82,2	53,2
COMMERCE DE GROS	5 595	5,5	7 545	7,0	13 145	6,3	42,6
COMMERCE DE DÉTAIL	15 170	14,9	13 860	12,9	29 030	13,8	52,3
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	2 810	2,8	8 575	8,0	11 380	5,4	24,7
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	2 650	2,6	3 405	3,2	6 055	2,9	43,8
FINANCE ET ASSURANCES	6 825	6,7	3 730	3,5	10 560	5,0	64,6
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	1 340	1,3	2 295	2,1	3 640	1,7	36,8
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	7 735	7,6	9 550	8,9	17 285	8,2	44,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	3 735	3,7	5 495	5,1	9 230	4,4	40,5
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	9 395	9,2	3 910	3,6	13 310	6,3	70,6
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	19 090	18,7	4 450	4,1	23 545	11,2	81,1
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	1 625	1,6	1 785	1,7	3 410	1,6	47,7
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	6 055	5,9	6 870	6,4	12 925	6,2	46,8
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	4 400	4,3	4 085	3,8	8 485	4,0	51,9
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	5 235	5,1	5 115	4,7	10 355	4,9	50,6



TABLEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
PAR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	Taux de féminité
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	3 935	0,2	8 760	0,4	12 705	0,3	31,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0



TABLEAU 3.5

**TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL
ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
LAVAL						
POPULATION ACTIVE	104 590	100,0	---	110 565	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	6 570	6,3	100,0	15 005	13,6	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	2 110	2,0	32,1	6 785	6,1	45,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	1 755	1,7	26,7	6 160	5,6	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	4 825	4,6	73,4	8 845	8,0	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	195	0,2	3,0	100	0,1	0,7



TABLEAU 3.5 (SUITE)

**TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL
ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	IMMIGRANTES			IMMIGRANTS		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	257 875	100,0	---	305 670	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	22 575	8,8	100,0	43 940	14,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	7 070	2,7	31,3	19 435	6,4	44,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	7 225	2,8	32,0	16 505	5,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	15 360	6,0	68,0	27 440	9,0	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	915	0,4	4,1	585	0,2	1,3
LAVAL						
POPULATION ACTIVE	27 335	100,0	---	32 205	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	1 970	7,2	100,0	5 780	17,9	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	700	2,6	35,5	2 675	8,3	46,3
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	650	2,4	33,0	2 300	7,1	39,8
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	1 325	4,8	67,3	3 470	10,8	60,0
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	105	0,4	5,3	35	0,1	0,6

Source : Statistique Canada (2013).



Si un meilleur accès des femmes aux professions à prédominance masculine favorise la diversification de l'emploi dans leur cas, il ne semble pas résoudre, à lui seul, les inégalités entre les sexes sur le marché du travail. En effet, selon les données de l'ENM, les femmes qui travaillent dans les 15 principales professions exercées par les hommes touchent un salaire moyen inférieur à celui des travailleuses des 15 principales professions occupées par des femmes et sont moins susceptibles que celles-ci de travailler à temps plein toute l'année.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Dans la région de Laval, 82,2 % de la main-d'œuvre expérimentée travaille dans le secteur des services, proportion plus élevée qu'au Québec (79,0 %). Parmi cette main-d'œuvre, on trouve 53,2 % de femmes (54,3 % au Québec). Ce secteur est de loin le principal employeur des femmes, car il regroupe 90,0 % de la main-d'œuvre féminine.

Dans le secteur des services, 57,1 % des emplois féminins de la région sont concentrés au sein des cinq industries suivantes : soins de santé et assistance sociale; commerce de détail; services d'enseignement; services professionnels, scientifiques et techniques; finance et assurances. Par ailleurs, les taux de féminité de la main-d'œuvre les plus élevés se trouvent dans les industries des soins de santé et assistance sociale (81,1 %), des services d'enseignement (70,6 %) ainsi que de la finance et des assurances (64,6 %).

La main-d'œuvre masculine de la région est moins concentrée dans le secteur des services, 57,1 % des emplois étant répartis au sein de huit industries, dont le commerce de détail, les services professionnels, scientifiques et techniques, le transport et l'entreposage de même que le commerce de gros.

Les Lavalloises n'occupent que 26,5 % des emplois du secteur de la transformation, qui regroupe par ailleurs 16,6 % de la main-d'œuvre régionale. C'est dire que ce secteur est peu porteur d'emplois pour les femmes, puisqu'il n'emploie que 9,1 % de la population active féminine dans la région de Laval (8,3 % au Québec) comparativement à 23,8 % de la population active masculine. L'industrie de la construction regroupe 5,6 % de l'emploi à l'échelle régionale et affiche un taux de féminité de la main-d'œuvre de 16,0 %, ce qui en fait une industrie à très forte concentration masculine. Dans la région,

seulement 1,8 % de la population active féminine, comparativement à 9,1 % de la population active masculine, y travaille.

Les industries de la fabrication regroupent 11,0 % de l'emploi dans la région de Laval. En général, le taux de féminité de la main-d'œuvre y est faible (31,8 %). Ce taux varie largement d'une industrie à l'autre. Il se situe à 17,0 % dans l'industrie de la fabrication de produits métalliques et à 18,7 % dans la fabrication de machines. En revanche, l'industrie des textiles comporte une plus forte concentration féminine, 57,5 % de sa main-d'œuvre étant composée de femmes. L'industrie pétrochimique se démarque aussi avec un taux de féminité de la main-d'œuvre de 47,2 %.

Le secteur des industries primaires regroupe moins de 1 % de la main-d'œuvre féminine dans la région de Laval. Celle-ci se démarque toutefois par un taux de féminité de la main-d'œuvre de 37,2 % pour ce secteur, taux qui est le plus élevé au Québec (25,1 %). Les Lavalloises et les Lavallois qui travaillent dans ce secteur le font principalement dans l'industrie des services publics.

L'ENTREPRENEURIAT

Dans la région de Laval, les propriétaires d'entreprises comptent pour 6,3 % de la population active féminine et 13,6 % de la population active masculine (7,5 % et 12,1 % au Québec).

Les entreprises avec personnel représentent 26,7 % de celles qui appartiennent à des femmes (25,4 % au Québec) en comparaison de 41,1 % de celles dont les hommes sont propriétaires, soit une proportion identique à celle de leurs homologues du Québec.

Parmi la population immigrante établie dans la région de Laval, les propriétaires d'entreprises représentent 7,2 % de la population active féminine et 17,9 % de la population active masculine. Ces proportions sont moins élevées que chez les immigrantes (8,8 %) de l'ensemble du Québec mais plus que dans l'ensemble de la population régionale. Le tiers des entreprises qui appartiennent à des immigrantes et tout près de 40 % de celles dont les immigrants sont propriétaires comptent du personnel. Dans les deux cas, ces proportions s'avèrent supérieures à celles de l'ensemble du Québec.

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

De façon générale, il incombe toujours davantage aux femmes de concilier les obligations professionnelles et familiales. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, l'arrivée des enfants entraîne une baisse du taux d'emploi des femmes, alors qu'elle fait bondir celui des hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite et l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction pour harmoniser la conciliation entre le travail et la famille, ce qui permet de tendre vers un équilibre du partage des responsabilités.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

En 2011, dans la région de Laval, 81,9 % des femmes et 81,5 % des hommes de 25 à 54 ans qui sont sans enfant occupent un emploi. Chez les femmes, ce taux d'emploi baisse à 76,4 % lorsqu'elles ont un enfant de moins de 15 ans à la maison et à 71,2 % lorsque l'enfant a moins de 6 ans. En revanche, le taux d'emploi des hommes augmente de façon très marquée, qu'ils aient un enfant de moins de 15 ans (90,1 %) ou encore de moins de 6 ans (90,3 %) à la maison.

La monoparentalité pèse plus lourdement sur le taux d'emploi des mères que sur celui des pères : cela est particulièrement vrai lorsque leurs enfants sont d'âge préscolaire. Dans cette situation, près de 20 points de pourcentage séparent le taux d'emploi des mères à la tête d'une famille monoparentale

(65,5 %) de celui des pères dans la même situation (84,4 %). Peu importe l'âge des enfants, les mères dans cette situation affichent cependant un taux d'emploi plus élevé dans la région de Laval que celles de l'ensemble du Québec (79,4 % comparativement à 74,8 %).

LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

En 2011, la région de Laval compte 13 628 places offertes dans les services de garde, ce qui représente une augmentation

TABEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
LAVAL						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	79,6	71,2	76,4	78,4	81,9
	SITUATION DE COUPLE	79,6	71,8	76,4	78,2	84,5
	SITUATION MONOPARENTALE	79,4	65,5	76,3	79,4	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	86,4	90,3	90,1	90,3	81,5
	SITUATION DE COUPLE	90,8	90,4	90,6	90,9	90,9
	SITUATION MONOPARENTALE	81,8	84,4	79,9	81,8	---

Source : Statistique Canada (2013). Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



de 33,9 % par rapport au nombre de places offertes en 2006. Dans la région, on compte 58,9 places pour 100 enfants de 4 ans et moins, ratio qui dépasse les résultats de 2006 (53,4 %) et de l'ensemble du Québec (52,8 %). Les places à contribution réduite représentent 84,7 % des places offertes dans la région. Les services de garde en milieu familial constituent 41,6 % de ces places, les centres de la petite enfance, 27,9 %; et les garderies subventionnées, 30,4 %. Les places non subventionnées, dont le nombre est passé de 240 à 2 083 pendant la période

2006-2011, forment 15,3 % de l'offre régionale de services de garde, proportion qui était de 2,4 % en 2006.

Au Québec, les places à contribution réduite représentent 92,3 % des places offertes, dont 42,6 % sont en milieu familial, 38,5 %, dans les centres de la petite enfance et 18,9 %, dans les garderies subventionnées. Les places non subventionnées occupent 7,7 % de l'offre de services de garde, proportion qui était de 1,7 % en 2006.

TABLEAU 4.2

**RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2006 ET 2011**

	LAVAL			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	38	6	-84,2	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	46	51	10,9	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	41	52	26,8	534	646	21,0
TOTAL	125	109	-12,8	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	7	38	442,9	78	346	343,6
TOTAL	132	147	11,4	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	4 452	4 807	8,0	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	2 820	3 225	14,4	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	2 662	3 513	32,0	33 034	40 526	22,7
TOTAL	9 934	11 545	16,2	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	240	2 083	767,9	3 487	17 824	411,2
TOTAL	10 174	13 628	33,9	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	19 040	23 125	21,5	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	23,4	20,8	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	14,8	13,9	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	14,0	15,2	---	8,8	9,2	---
TOTAL	52,2	49,9	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	1,3	9,0	---	0,9	4,0	---
TOTAL	53,4	58,9	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des enfants et à atteindre un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de diviser le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du mar-

ché du travail. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou encore un congé d'adoption.

En 2012, dans la région de Laval, 3 554 mères comparativement à 2 863 pères ont touché des prestations du RQAP, soit une hausse par rapport aux résultats de 2008, de façon plus marquée du côté des seconds (12,7 %) que des premières (1,6 %). La majorité de ces Lavalloises (83,9 %) et de ces Lavallois (77,9 %) ont choisi le régime de base de prestations, proportions plus élevées que dans l'ensemble du Québec (78,7 % et 74,0 %). Depuis 2008, c'est le nombre de prestataires du régime particulier³ qui a connu la plus forte augmentation, soit 24,6 % chez les pères et 5,2 % chez les mères; au Québec, ces hausses ont été respectivement de 14,3 % et de 9,1 %.

3 Le régime particulier est le régime le plus court avec des prestations plus élevées. S'il est intéressant de noter la différence selon le sexe du choix de ce régime, il n'est maintenant plus possible d'avoir les données du congé de paternité séparées par région, ni le nombre d'hommes qui prennent le maximum du congé de paternité.



TABLEAU 4.3

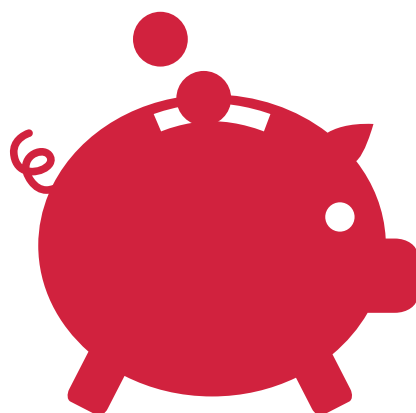
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2008 ET 2012**

	LAVAL			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	3 773	3 892	3,2	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	28	18	-35,7	611	479	-21,6
TOTAL	3 801	3 910	2,9	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	2 937	2 973	1,2	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	19	10	-47,4	370	266	-28,1
TOTAL	2 956	2 983	0,9	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	535	562	5,0	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	8	9	12,5	149	101	-32,2
TOTAL	543	571	5,2	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	2 027	2 227	9,9	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	5	3	-40,0	137	168	22,6
TOTAL	2 032	2 230	9,7	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	505	632	25,1	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	3	1	-66,7	104	101	-2,9
TOTAL	508	633	24,6	13 616	15 563	14,3

Sources : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Malgré leur entrée massive sur le marché du travail et le rehaussement de leur niveau de scolarité, les femmes continuent de toucher un revenu d'emploi moins élevé que celui des hommes, et ce, peu importe le groupe d'âge. Ces écarts ont des répercussions sur les autres sources de revenu dont elles disposent à toutes les étapes de leur vie. Dans la région de Laval, comme dans l'ensemble du Québec, on compte davantage de femmes dont le revenu total moyen est inférieur à 20 000 \$ ou qui vivent sous le seuil de faible revenu. Nombre de Lavalloises doivent consacrer une part très élevée de leur revenu au coût du logement.





LES SOURCES DE REVENU

En 2010, dans la région de Laval, le revenu total médian⁴ est de 25 391 \$ chez les femmes comparativement à 34 479 \$ chez les hommes, soit une différence de 9 088 \$. Les Lavalloises disposent donc d'un revenu total qui équivaut à 73,6 % de celui des Lavallois. Au Québec, le revenu total médian des femmes équivaut à 71,2 % de celui des hommes (23 598 \$ en regard de 33 148 \$).

Le revenu des personnes provient de diverses sources dont l'emploi, le travail autonome, les placements, les rentes, les pensions de retraite et les transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi forme la majeure partie du revenu total de la population. Dans la région de Laval, une proportion moins élevée de femmes (64,3 %) que d'hommes (72,8 %) touchent un revenu d'emploi. Cette source de revenu représente, par ailleurs, une moins grande part du revenu féminin que du revenu masculin (70,6 % comparativement à 76,6 %). En comparaison, les revenus d'emploi constituent 67,7 % des revenus totaux des Québécoises et 74,7 % de ceux des Québécois.

Dans la région de Laval, comme dans l'ensemble du Québec, les revenus d'emploi proviennent surtout des salaires et traitements, qui génèrent 67,9 % des revenus totaux des Lavalloises et 71,6 % de ceux des Lavallois, tandis que leur revenu de travail autonome respectif n'en constitue que 2,8 % et 5,0 %. Non seulement les hommes sont plus nombreux que les femmes à tirer des revenus d'un emploi, mais ils bénéficient de meilleurs revenus qu'elles. En effet, ces dernières gagnent 78,9 % du revenu médian de traitements et salaires des hommes mais seulement 56,7 % du revenu médian provenant d'un travail autonome.

L'écart entre le revenu d'emploi des femmes et des hommes a des répercussions sur les autres sources de revenu, puisque le calcul des montants repose en grande partie sur les gains obtenus au cours de la vie active et sur la capacité à épargner. Ainsi, les Lavalloises ont un revenu annuel médian de placement qui équivaut à 78,7 % de celui des Lavallois (510 \$ en comparaison de 648 \$) et un revenu médian annuel provenant d'une pension de retraite qui correspond à 50,4 % seulement de celui des hommes (9 501 \$ en regard de 18 841 \$). Au Québec, ces revenus laissent voir des écarts moins marqués selon le sexe, le revenu de placement des femmes équivalant à 83,0 % de celui des hommes et leur revenu provenant d'une pension de retraite, à 56,4 %. Les revenus de placement constituent 3,0 % de l'ensemble des revenus des Lavalloises et 4,7 % de ceux des Lavallois, tandis que le revenu provenant d'une pension de retraite en représente 5,9 % et 7,4 %.

Contrairement au revenu d'emploi, les paiements de transferts gouvernementaux⁵ rapportent davantage aux femmes qu'aux hommes. Une proportion plus élevée de Lavalloises (73,3 %)

que de Lavallois (59,3 %) tirent des revenus de transferts et les montants qu'elles reçoivent forment une part plus importante de leur revenu total : 19,0 % comparativement à 9,9 % chez les hommes. De même, leur revenu médian provenant de cette source correspond à 153,2 % de celui des hommes. On observe la même situation au Québec où 73,4 % des femmes perçoivent des revenus de cette source en comparaison de 63,3 % des hommes, tandis que le ratio du revenu qu'elles en obtiennent équivaut à 130,5 % de celui des hommes.

Comme on peut s'y attendre, les prestations pour enfants constituent une source de transferts gouvernementaux pour un grand nombre de femmes, alors que la chose est anecdotique pour les hommes. Dans la région de Laval, 29,2 % des femmes en regard de 1,6 % des hommes en retirent, à hauteur de 5,1 % du revenu total féminin et de 0,2 % du revenu total masculin. Au Québec, 26,3 % des femmes touchent ces prestations contre 1,8 % des hommes. Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à recevoir des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, de même que du Supplément de revenu garanti, destiné aux personnes ayant de faibles revenus.

Cependant, tous les paiements de transferts ne profitent pas uniformément aux femmes. En effet, les femmes de la région de Laval sont moins nombreuses que les hommes à toucher des prestations d'assurance-emploi en 2010. Par contre, la prestation annuelle médiane qu'elles retirent est plus importante, soit 5 095 \$ comparativement à 4 206 \$. Les modalités de l'assurance-emploi peuvent restreindre le montant des prestations versées aux hommes ayant les plus hauts revenus et exclure les femmes à faible revenu. Enfin, moins de Lavalloises que de Lavallois reçoivent des paiements d'autres sources gouvernementales. Ces revenus comprennent notamment les prestations d'assistance sociale, les indemnités pour accidents du travail et le Crédit d'impôt pour solidarité du Québec. On observe la même tendance dans l'ensemble du Québec.

Dans la région de Laval, 9 715 femmes, soit 5,8 % de la population féminine de 15 ans et plus, sont sans revenu comparativement à 7 410 hommes, ou 4,7 % de la population masculine de 15 ans et plus. Au Québec, 5,1 % des femmes et 3,8 % des hommes sont dans cette situation. En 2010, dans la région, le revenu total médian des immigrantes est de 22 300 \$, ce qui correspond à 75,0 % du revenu total médian des immigrants (29 735 \$). Ce revenu est davantage élevé que dans la population immigrante de l'ensemble du Québec, où les immigrantes gagnent un revenu total médian de 20 260 \$. Cependant, le ratio du revenu des immigrantes par rapport à celui des immigrants se révèle plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (76,5 %).

4 Le revenu médian est la valeur, en argent, qui partage en deux groupes égaux les personnes qui gagnent moins et celles qui gagnent plus que cette valeur. Dans son analyse du revenu, le Conseil du statut de la femme privilégie l'utilisation de la médiane comme indicateur du revenu plutôt que la moyenne qui subit davantage l'influence des revenus élevés, même lorsqu'ils sont peu nombreux. Pour cette raison, la moyenne est généralement supérieure à la médiane. Cette dernière se révèle plus fiable parce que c'est un indicateur non touché par les valeurs extrêmes, particulièrement les valeurs élevées, contrairement à la moyenne.

5 Comme leur nom l'indique, les transferts gouvernementaux sont des revenus qui proviennent du gouvernement. Il s'agit notamment des prestations de l'assurance-emploi, des prestations pour enfants (qui sont, sauf exception, envoyées à la mère) et des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.



TABLEAU 5.1

**REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT
DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	LAVAL				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	167 425	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	9 715	---			169 870	---		
AVEC REVENU	157 710	31 784	25 391	73,6	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	107 725	32 866	28 068	79,5	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	102 095	33 316	29 034	78,9	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	10 080	13 820	5 451	56,7	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	122 730	7 744	6 452	153,2	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	17 295	7 706	5 095	121,1	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	48 970	5 236	4 311	97,1	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	36 690	5 432	5 614	76,8	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	30 125	7 956	6 238	100,1	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	64 980	1 873	681	91,4	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	45 665	3 325	510	78,7	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	20 250	14 669	9 501	50,4	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	21 025	3 467	629	86,2	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	156 035	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	7 410	---			121 325	---		
AVEC REVENU	148 625	43 175	34 479	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	113 585	43 294	35 318		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	104 765	43 855	36 780		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	14 780	21 865	9 608		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	92 500	6 840	4 211		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	18 405	5 558	4 206		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	2 500	5 179	4 439		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	30 540	6 869	7 306		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	23 375	7 185	6 232		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	66 355	2 106	745		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	43 035	6 964	648		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	21 065	22 561	18 841		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	19 805	4 634	730		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



LE REVENU D'EMPLOI

En 2010, le revenu médian d'emploi des travailleuses atteint 28 068 \$ et celui des travailleurs, 35 318 \$, soit une différence de 7 250 \$. Ainsi, le revenu d'emploi médian des Lavalloises correspond à 79,5 % de celui des Lavallois. Les femmes de la région de Laval obtiennent de meilleurs résultats sur ce plan que dans l'ensemble du Québec, où le revenu médian d'emploi atteint 25 066 \$ chez les femmes, ce qui équivaut à 74,9 % de celui des hommes (33 448 \$).

Dans les groupes d'âge pour lesquels l'emploi est une source importante de revenu, soit ceux de 20 à 64 ans, la disparité de revenu selon les sexes est moins importante dans les groupes les plus jeunes. Ainsi, dans la région de Laval, les femmes de 25 à 29 ans touchent 93,8 % du revenu médian d'emploi des hommes (27 954 \$ en comparaison de 29 795 \$), ratio qui atteint son minimum chez les 30 à 34 ans (73,8 %) et varie peu ensuite. En nombre absolu, on note la différence la plus marquée entre le revenu médian d'emploi des femmes et des

hommes chez les 35 à 44 ans (12 100 \$). On observe une tendance similaire dans l'ensemble du Québec, les écarts parmi les plus jeunes y étant toutefois plus marqués que dans la région.

Chez les 65 ans et plus dans la région de Laval, les femmes gagnent un revenu d'emploi médian qui équivaut à 102,9 % de celui des hommes (8 018 \$ comparativement à 7 792 \$). Cependant, l'écart entre les revenus d'emploi médian et moyen se révèle nettement moins marqué chez les premières (8 979 \$) que chez les seconds (17 048 \$), ce qui laisse supposer que, parmi les hommes de ce groupe d'âge qui continuent de faire partie de la population active, il y en a davantage qui touchent des revenus d'emploi très élevés. On observe les mêmes tendances dans l'ensemble du Québec. Il se peut que les hommes, qui disposent généralement de revenus provenant d'une pension de retraite ou de placement plus avantageux que ceux des femmes, optent plus souvent pour un travail à temps partiel. Parallèlement, les femmes de 65 ans et plus, dont les revenus ont été moins importants au cours de leur vie, pourraient devoir continuer de travailler à temps plein.

TABLEAU 5.2

PRÉSENCE DE REVENU, REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET NON-IMMIGRANTE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

	FEMMES				HOMMES			
	NON-IMMIGRANTES		IMMIGRANTES		NON-IMMIGRANTS		IMMIGRANTS	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	2 815 100	100,0	460 685	100,0	2 696 645	100,0	442 310	100,0
SANS REVENU	137 900	4,9	29 045	6,3	101 205	3,8	18 880	4,3
AVEC REVENU	2 677 195	95,1	431 640	93,7	2 595 440	96,2	423 425	95,7
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 408	---	20 260	---	34 464	---	26 478	---
REVENU MOYEN	31 079	---	27 815	---	43 178	---	38 498	---
LAVAL								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	120 130	100,0	46 350	100,0	110 530	100,0	44 720	100,0
SANS REVENU	7 060	5,9	2 555	5,5	5 855	5,3	1 535	3,4
AVEC REVENU	113 075	94,1	43 795	94,5	104 675	94,7	43 185	96,6
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	27 348	---	22 300	---	36 667	---	29 735	---
REVENU MOYEN	33 281	---	28 194	---	45 574	---	37 687	---

Source : Statistique Canada (2013).



LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

Dans la région de Laval, 41,0 % des femmes ont un revenu total moyen de moins de 20 000 \$ comparativement à 30,0 % des hommes. Par ailleurs, on compte moins de Lavalloises qui disposent d'un revenu se situant dans les tranches les plus élevées, 7,5 % seulement d'entre elles ayant un revenu de 70 000 \$ et plus en comparaison de 16,3 % des Lavallois.

La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir le nombre de femmes gagnant plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu. Dans la région de Laval, 27,5 % des femmes (26,9 % au Québec) gagnent plus de la moitié du revenu du ménage. Cette proportion diminue à mesure que le revenu du ménage augmente : elle passe de 31,2 % chez les ménages dont les revenus sont les plus faibles à 22,5 % dans le quartile de revenu le plus élevé. On observe la même tendance dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 5.3

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

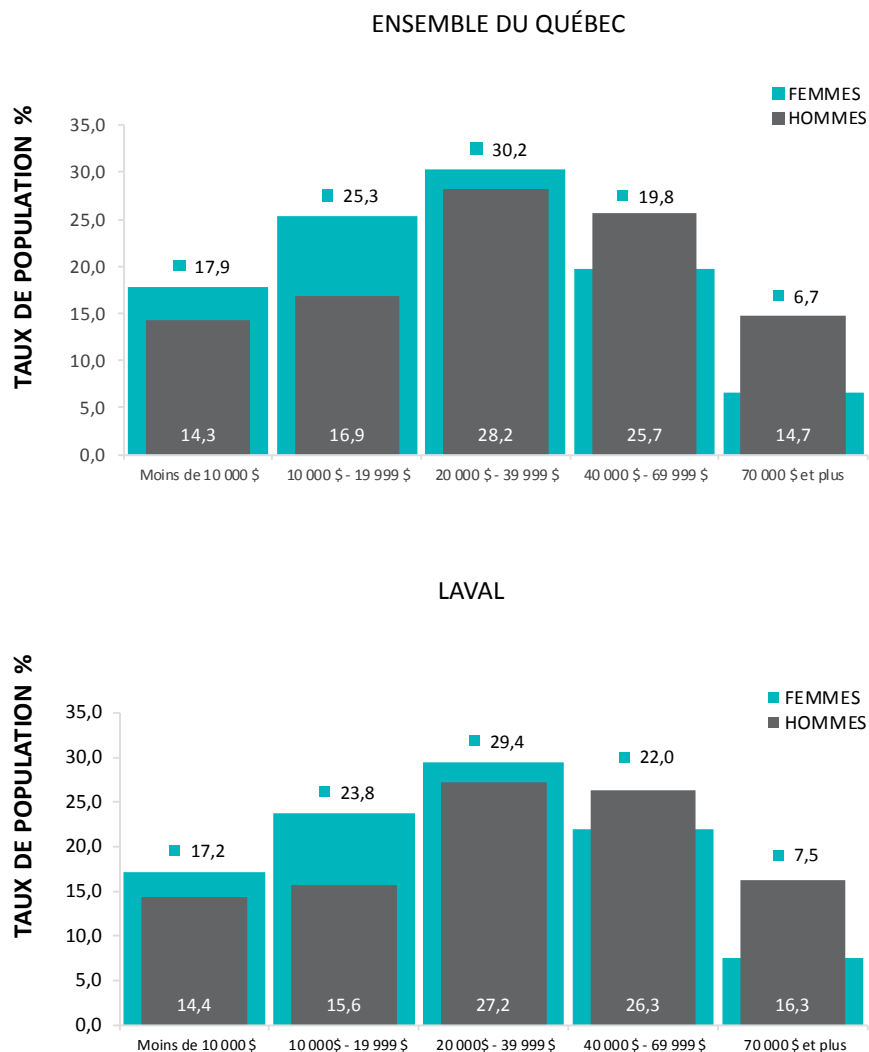
	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
LAVAL								
15-19 ANS	6 540	6 048	5 179	6 445	6 596	5 163	91,7	100,3
20-24 ANS	10 580	14 896	12 144	10 375	16 866	14 171	88,3	85,7
25-29 ANS	9 145	28 330	27 954	9 725	32 122	29 795	88,2	93,8
30-34 ANS	10 475	32 468	30 434	10 100	44 658	41 233	72,7	73,8
35-44 ANS	24 155	40 095	35 473	24 180	54 870	47 573	73,1	74,6
45-54 ANS	27 620	43 052	37 966	28 095	57 573	48 490	74,8	78,3
55-64 ANS	15 360	33 934	29 228	17 315	46 769	38 027	72,6	76,9
65 ANS ET PLUS	3 855	16 997	8 018	7 350	24 840	7 792	68,4	102,9
15 ANS ET PLUS	107 725	32 866	28 068	113 585	43 294	35 318	75,9	79,5

Source : Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

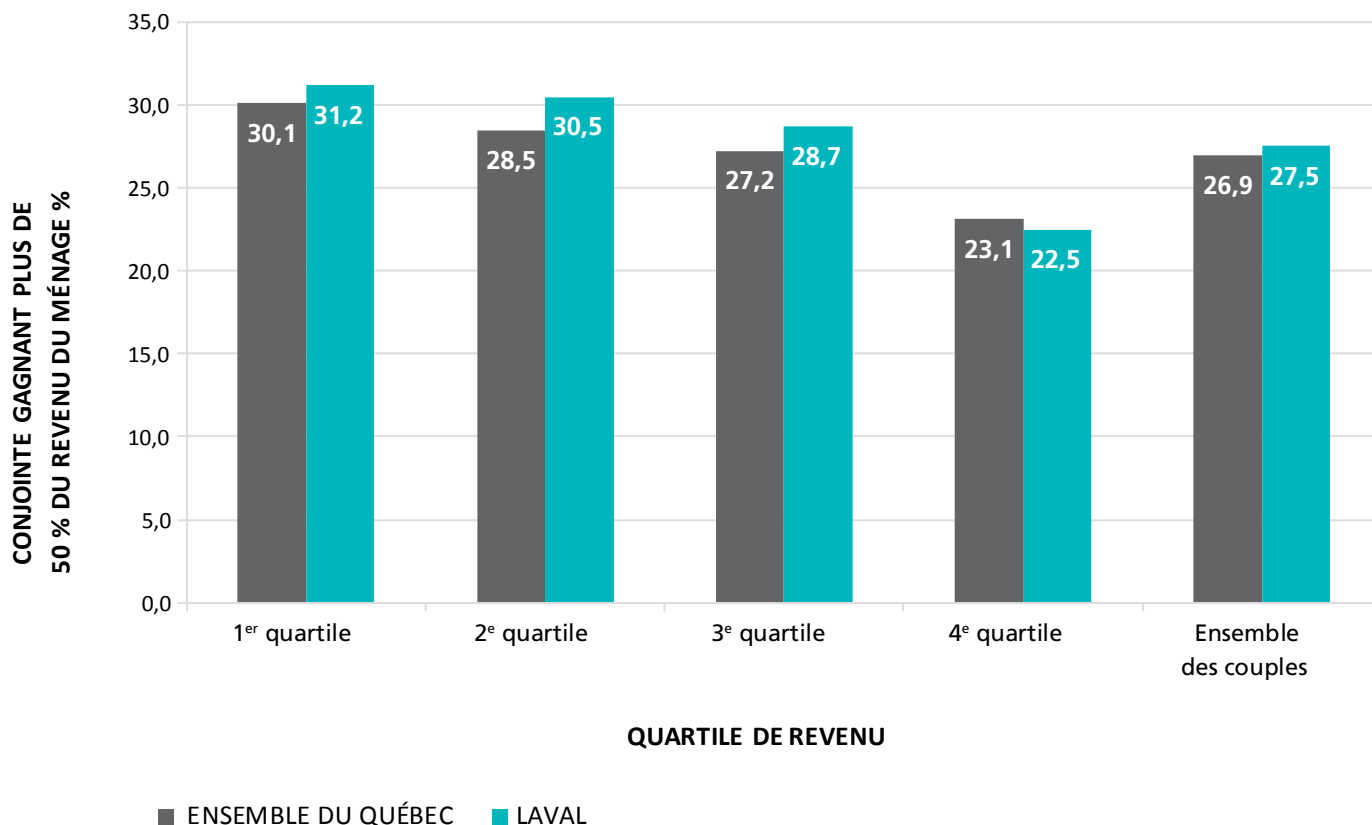
En 2011, dans la région de Laval, 11,8 % des femmes en comparaison de 9,8 % des hommes vivent sous le seuil de faible revenu. Dans les deux cas, ces taux sont plus faibles que dans l'ensemble du Québec (12,8 % chez les femmes contre 11,5 % chez les hommes). C'est parmi les 65 ans et plus que les Lavalloises sont les plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu (15,3 %), alors que, chez les hommes du même groupe d'âge, le taux de faible revenu se trouve à son plus bas (6,3 %). Les Lavallois qui obtiennent le taux le plus élevé sont ceux qui sont âgés de 15 à 24 ans (11,5 %). Au Québec, les 15 à 24 ans sont les plus nombreux à vivre sous le seuil de faible revenu, tendance plus marquée chez les femmes (16,4 %) que chez les hommes (15,0 %). Comme dans la région, on observe l'écart le plus marqué entre les sexes chez les 65 ans et plus, soit 11,5 % en regard de 5,4 %.

Parmi la population immigrante établie dans la région de Laval, 13,6 % des femmes et 11,7 % des hommes vivent sous le seuil de faible revenu; dans les deux cas, ces proportions sont moins élevées que dans la population immigrante de l'ensemble du Québec, où 21,3 % des femmes et 20,1 % des hommes sont dans cette situation.

Le taux de personnes sous le seuil de faible revenu varie fortement selon la situation familiale. Le fait de vivre en solo amène une augmentation des proportions de femmes et d'hommes qui vivent sous le seuil de faible revenu dans la région de Laval, que ce soit dans l'ensemble de la population régionale (31,6 % chez les femmes comparativement à 25,2 % chez les hommes) ou dans la population immigrante (40,6 % chez les femmes en regard de 31,1 % chez les hommes). On observe les mêmes tendances au Québec.

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSCRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement⁶ représente la dépense la plus importante des ménages. Comme c'est une dépense incompressible, une hausse plus rapide des prix de l'électricité, du chauffage, du loyer ou de l'hypothèque que celle du revenu réduit la marge de manœuvre pour assurer les autres besoins essentiels. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses pour le logement au moment de la vente de leur propriété, alors que ce n'est pas le cas pour les locataires. En outre, la part du revenu consacré au coût du logement est généralement plus importante chez les locataires que chez les propriétaires, tendance plus marquée chez les femmes que chez les hommes.

Dans la région de Laval, 60,1 % des femmes en comparaison de 75,3 % des hommes sont propriétaires du logement qu'ils occupent, proportion nettement supérieure à celle de l'ensemble du Québec, où 52,5 % des femmes par rapport à 67,3 % des hommes le sont. Propriétaires ou locataires, les femmes et les hommes sont plus susceptibles dans la région que dans l'ensemble du Québec de prévoir au moins le quart de leur revenu pour le coût du logement. En effet, 29,0 % des Lavalloises propriétaires consacrent au moins le quart de leur revenu au logement comparativement à 22,3 % de leurs homologues masculins. Parmi les locataires dans la région, 53,8 % des femmes réservent 25 % ou plus de leur revenu au logement contre 41,4 % des hommes.

TABEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	NOMBRE	%	NOMBRE
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
PERSONNES IMMIGRANTES	98 225	21,3	460 685	89 040	20,1	442 310
PERSONNES NON-IMMIGRANTES	312 340	11,1	2 815 100	261 240	9,7	2 696 645
LAVAL						
15-24 ANS	2 950	11,4	25 900	3 040	11,5	26 445
25-34 ANS	3 100	12,9	24 050	2 535	11,3	22 380
35-54 ANS	6 090	9,8	62 290	5 710	9,6	59 245
55-64 ANS	2 960	11,9	24 890	2 410	10,7	22 620
65 ANS ET PLUS	4 640	15,3	30 305	1 585	6,3	25 350
15 ANS ET PLUS	19 745	11,8	167 430	15 270	9,8	156 040
PERSONNES IMMIGRANTES	6 325	13,6	46 350	5 245	11,7	44 720
PERSONNES NON-IMMIGRANTES	13 165	11,0	120 130	9 795	8,9	110 530

Source : Statistique Canada (2013).

⁶ Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 5.5

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU
SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LA SITUATION FAMILIALE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
NON-IMMIGRANTES	312 340	11,1	101 000	5,7	138 585	26,6	40 145	37,7
IMMIGRANTES	98 225	21,3	56 700	17,3	23 985	41,0	6 515	44,6
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
NON-IMMIGRANTES	2 815 100	100,0	1 773 590	100,0	520 695	100,0	106 575	100,0
IMMIGRANTES	460 685	100,0	327 950	100,0	58 515	100,0	14 600	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
NON-IMMIGRANTS	261 240	9,7	70 360	4,4	107 410	24,2	42 795	34,5
IMMIGRANTS	89 040	20,1	44 110	14,5	23 295	40,5	9 950	48,2
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
NON-IMMIGRANTS	2 696 645	100,0	1 612 450	100,0	443 370	100,0	124 200	100,0
IMMIGRANTS	442 310	100,0	303 900	100,0	57 470	100,0	20 630	100,0
LAVAL								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	19 745	11,8	8 435	7,8	7 260	31,6	1 335	32,5
NON-IMMIGRANTES	13 165	11,0	4 255	5,9	5 935	30,1	1 170	33,4
IMMIGRANTES	6 325	13,6	4 025	11,2	1 300	40,6	130	23,0
TOTAL DES FEMMES	167 430	100,0	108 675	100,0	22 955	100,0	4 110	100,0
NON-IMMIGRANTES	120 130	100,0	72 240	100,0	19 715	100,0	3 500	100,0
IMMIGRANTES	46 350	100,0	35 830	100,0	3 205	100,0	565	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	15 270	9,8	6 185	6,3	4 255	25,2	1 495	31,0
NON-IMMIGRANTS	9 795	8,9	2 745	4,3	3 390	24,0	1 305	31,6
IMMIGRANTS	5 245	11,7	3 325	9,7	815	31,1	170	26,4
TOTAL DES HOMMES	156 040	100,0	98 160	100,0	16 860	100,0	4 830	100,0
NON-IMMIGRANTS	110 530	100,0	63 325	100,0	14 135	100,0	4 125	100,0
IMMIGRANTS	44 720	100,0	34 430	100,0	2 620	100,0	645	100,0

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.6

**PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT
DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
LAVAL								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	36 600	60,1	10 630	29,0	2 960	8,1	20	0,1
LOCATAIRE	24 275	39,9	13 070	53,8	4 425	18,2	45	0,2
LOGEMENT DE BANDE	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	60 875	100,0	23 700	38,9	7 385	12,1	65	0,1
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	70 465	75,3	15 700	22,3	4 040	5,7	80	0,1
LOCATAIRE	23 115	24,7	9 560	41,4	3 530	15,3	115	0,5
LOGEMENT DE BANDE	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	93 585	100,0	25 265	27,0	7 575	8,1	195	0,2

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

--- : non disponible

Source : Statistique Canada (2013).



La situation financière des personnes devient très précaire lorsqu'elles doivent consacrer au moins la moitié de leur revenu au logement, situation à laquelle font face 18,2 % des locataires lavalloises, proportion plus élevée que chez les locataires lavallois (15,3 %) mais identique à celle de l'ensemble des Québécoises. Dans la région de Laval, les femmes propriétaires sont également plus nombreuses que les hommes à prévoir la moitié et plus de leur revenu pour le coût du logement (8,1 % comparativement à 5,7 %). Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec.

Parmi les femmes qui vivent seules, 25,6 % des locataires lavalloises consacrent la moitié et plus de leur revenu au logement, proportion plus élevée que dans l'ensemble du Québec (24,3 %); les propriétaires s'en tirent mieux: 14,2 % d'entre elles réservent la moitié et plus de leur revenu au logement. Cependant, elles se trouvent plus souvent dans cette situation que leurs homologues de l'ensemble du Québec (13,2 %), ce qui classe la région de Laval au 4^e rang à ce chapitre.

LA SANTÉ

Les Lavalloises jouissent d'une espérance de vie plus longue que celle des Lavallois et de l'ensemble des Québécoises. Leur taux de mortalité, en baisse depuis 2008, occupe le 2^e rang parmi les taux les plus faibles au Québec. De façon générale, les femmes de la région de Laval adoptent des habitudes de vie plus favorables à leur santé – elles sont moins nombreuses que les hommes à être aux prises avec un surplus de poids, à fumer ou à consommer de l'alcool de façon excessive. Par contre, elles sont davantage susceptibles qu'eux de vivre une situation d'insécurité alimentaire. L'âge moyen à la maternité des mères lavalloises est le plus élevé au Québec avec celui de la région de Montréal.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

En 2008, l'espérance de vie à la naissance atteint 83,6 ans chez les Lavalloises et 79,6 ans chez les Lavallois : elles vivent donc en moyenne 4 ans de plus. Au Québec, l'espérance de vie s'élève à 82,9 ans chez les femmes et à 78,3 ans chez les hommes⁷, de sorte que la région se classe au 2^e rang parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec chez les femmes et au 1^{er} rang chez les hommes. La population de la région a aussi une meilleure opinion de son état de santé⁸. En effet, 8,4 % des Lavalloises⁹ et 13,4 % des Lavallois¹⁰ considèrent que leur état de santé est passable ou mauvais en 2010. Au Québec, ces proportions atteignent respectivement 9,3 % et 10,4 %.

L'espérance de vie en bonne santé à la naissance des femmes se rapproche davantage de celle des hommes : elle se situe à 69,4 ans comparativement à 68,4 ans chez les hommes dans la région de Laval en 2006. À 65 ans, l'espérance de vie en bonne santé atteint 11,6 ans chez les femmes, résultat identique à celui des hommes.

LA MORTALITÉ

En 2008, le taux de mortalité des Lavalloises atteint 569,4 pour 100 000, soit le 2^e rang parmi les taux les plus faibles au Québec, après celui de la région du Nord-du-Québec. De leur côté, les Lavallois obtiennent un taux de mortalité de 749,5 pour 100 000, le taux le plus faible au Québec¹¹. Au Québec, le taux de mortalité est de 629,5 pour 100 000 femmes et de 862,5 pour 100 000 hommes. Depuis 1988, le taux de mortalité a diminué, de façon nettement plus marquée chez les Lavallois (510,2 points pour 100 000) que chez les Lavalloises (210,8 points). On observe les mêmes tendances dans l'ensemble du Québec, quoique de façon moins prononcée que dans la région de Laval.

Les tumeurs malignes sont devenues la principale cause de mortalité : elles ont entraîné 197,8 décès pour 100 000 Lavalloises et 279,4 décès pour 100 000 Lavallois en 2008. Chez les femmes, cette cause occupe le 5^e rang parmi les taux les plus faibles dans l'ensemble des 18 régions sociosanitaires du Québec et, chez les hommes, le 2^e rang. En 2008, les tumeurs malignes causaient 34,7 % des décès chez les femmes et 37,3 % chez les hommes. Au Québec, les tumeurs malignes, qui font 206,6 victimes pour 100 000 femmes et 296,2 victimes pour 100 000 hommes¹², arrivent aussi en tête des causes de décès.

Au cours des années 90, le taux de mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire était plus élevé que la mortalité causée par le cancer, tant chez les femmes que chez les hommes. Dans la région de Laval, le taux de mortalité liée à l'appareil circulatoire a fortement diminué de 1988 à 2008 : il a perdu 224,3 points pour 100 000 chez les Lavalloises et 349,3 points chez les Lavallois; cette baisse est aussi présente dans l'ensemble du Québec. En 2008, les maladies liées à l'appareil circulatoire causent annuellement 147,2 décès pour 100 000 Lavalloises, ce qui correspond au 4^e rang parmi les taux les plus faibles au Québec, et 193,9 décès pour 100 000 Lavallois¹³, c'est-à-dire le taux le plus faible au Québec.

En 2008, le taux de mortalité par suicide atteint 5,7 pour 100 000 Lavalloises en regard de 16,9 pour 100 000 Lavallois (respectivement 7,2 contre 24,0 au Québec)¹⁴. De 1988 à 2008, la part des décès attribuable au suicide est en baisse, de façon plus marquée chez les hommes que chez les femmes.

7 Les écarts observés entre la région et l'ensemble du Québec sont statistiquement significatifs.

8 « La perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population (Shields et Shooshtari, 2001) » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011, p. 33).

9 L'écart-type étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

10 L'écart-type étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

11 Les écarts observés entre la région de Laval et l'ensemble du Québec sont statistiquement significatifs, peu importe le sexe.

12 L'écart observé entre la région de Laval et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif chez les hommes.

13 Les taux de la région de Laval sont statistiquement plus faibles que dans l'ensemble du Québec.

14 L'écart observé entre la région de Laval et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif chez les hommes.



TABLEAU 6.1

INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LAVAL, 1988, 2006, 2008 ET 2010

		LAVAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	83,6 r	79,6 r	82,9	78,3
	1988	79,9	73,5 r	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	69,4	68,4	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	11,6	11,6	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	8,4 w	13,4 w	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	569,4 t	749,5 t	629,5	862,5
	1988	780,2	1259,7 t	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	147,2 t	193,9 t	166,5	232,5
	1988	371,5	543,2	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	197,8	279,4 t	206,6	296,2
	1988	211,2	378,8	207,3	372,0
SUICIDES	2008	5,7	16,9 t	7,2	24,0
	1988	7,6	20,2 t	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	16,7	15,0	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	466,4	582,3	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	133,8	116,3	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	72,3	111,3	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	55,6	87,3	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	2,6 v	--- x	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	26,8	29,7	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	21,4	13,7	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	2,2 w	2,7 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	8,0 w	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSUMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	43,8	53,4	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSUMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	8,7 w	21,6	10,8	25,7
FUMEURS	2010	18,5	22,3	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	42,7	60,1	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	86,8	81,4	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	14,4	12,5 w	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	6,5 w	3,9 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	1 725	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (%)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	16,9	---	19,6	---

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

v: Statistiquement plus faible avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES MALADIES

En 2008, l'hypertension touche 16,7 % des Lavalloises et 15,0 % des Lavallois. Par ailleurs, en 2006, moins de femmes (466,4 pour 100 000) que d'hommes (582,3 pour 100 000) sont atteints du cancer dans la région de Laval, tout comme dans l'ensemble du Québec (459,2 pour 100 000 en comparaison de 590,5 pour 100 000). Le cancer du sein, qui touche 133,8 Lavalloises pour 100 000, est le type de cancer le plus fréquent chez les femmes. Il représente 28,7 % des cancers dont elles sont atteintes. Chez les Lavallois, le cancer de la prostate est le plus fréquent, avec un taux de 116,3 pour 100 000. Le cancer du poumon occupe le 2^e rang quant au type de cancer le plus fréquent chez les femmes et les hommes. À l'instar ce qui se passe dans l'ensemble du Québec, il est moins fréquent parmi les femmes de la région de Laval (72,3 pour 100 000) que parmi les hommes (111,3 pour 100 000). Ce cancer représente 15,5 % des types de cancers dont souffrent les Lavalloises, proportion qui atteint 19,1 % chez les Lavallois. Enfin, le cancer du côlon-rectum correspond, dans la région, à 11,9 % des cancers chez les femmes et à 15,0 % chez les hommes.

LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Les problèmes de cet ordre peuvent avoir des répercussions sur la vie personnelle, sur la vie active ou sur le fonctionnement des entreprises, ce qui entraîne notamment des absences et des frais de fonctionnement¹⁵.

En 2010, moins de Lavalloises (2,6 %¹⁶) que de Québécoises (4,0 %) se perçoivent en mauvais état de santé mentale. Dans la région de Laval, 26,8 % des femmes en regard de 29,7 % des hommes ont déclaré éprouver un niveau de stress quotidien élevé en 2008, tandis que 7,8 % des femmes comparativement à 9,8 % des hommes disposaient d'un faible soutien social. La détresse psychologique affecte 21,4 % des Lavalloises et 13,7 % des Lavallois. Quant aux idées suicidaires, 2,2 % des femmes¹⁷ de la région et 2,7 % des hommes¹⁸ ont déclaré en avoir¹⁹.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus en matière de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des répercussions importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences.

Dans la région de Laval, en 2010, on compte 18,5 % de fumeuses et 22,3 % de fumeurs, tandis que l'on observe une consommation élevée d'alcool chez 8,7 % des femmes²⁰ et 21,6 % des hommes, habitude plus fréquente qu'en 2001. En 2008, la proportion de Lavalloises consommant peu de fruits et de légumes au quotidien (43,8 %) est plus faible que celle des Lavallois (53,4 %). En 2010, la proportion de personnes ayant un surplus de poids atteint 42,7 % chez les femmes et 60,1 % chez les hommes dans la région. Par ailleurs, on compte une proportion plus grande de femmes que d'hommes qui ont fait vérifier leur pression artérielle lors d'une visite médicale en 2008 (86,8 % en comparaison de 81,4 %).

Dans l'ensemble du Québec, l'insécurité alimentaire touche plus de femmes (6,4 %) que d'hommes (5,6 %). Les résultats de la région de Laval²¹ suivent cette tendance. De même, 14,4 % des Lavalloises et 12,5 % des Lavallois²² déclaraient, en 2010, avoir un faible sentiment d'appartenance à leur communauté²³.

15 Pour la région de Laval, les données concernant l'année 2008 sur l'insatisfaction de la vie en général chez les hommes et les femmes ainsi que les données au sujet de l'année 2010 sur le faible soutien social et la perception de mauvaise santé mentale chez les hommes sont manquantes.

16 Le résultat indiqué est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec. Cependant, le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ce résultat doit être interprété avec prudence.

17 Le résultat indiqué est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec. Cependant, le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ce résultat doit être interprété avec prudence.

18 Le résultat indiqué est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec. Cependant, le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ce résultat doit être interprété avec prudence.

19 Sur le plan du stress quotidien, de la détresse psychologique, de l'insatisfaction de la vie, des idées suicidaires ou de faible soutien, les données de la région de Laval ne s'écartent pas statistiquement de celles de l'ensemble du Québec.

20 Le résultat indiqué est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec. Cependant, le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ce résultat doit être interprété avec prudence.

21 Le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, les résultats de la région de Laval doivent être interprétés avec prudence.

22 Le résultat indiqué est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec. Cependant, le coefficient de variation étant compris entre 16,6 et 33,3 %, ce résultat doit être interprété avec prudence.

23 Les différences selon le sexe et par rapport aux résultats de l'ensemble du Québec (respectivement 10,3 % et 11,4 %) ne sont pas statistiquement significatives.



TABEAU 6.2

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LAVAL, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			LAVAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,44		2,29	
		2002	2,37		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,67		1,63	
		2007	1,62		1,58	
		2002	1,49		1,48	
		1998	1,59		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	39,6		33,6	
		2007	42,8		37,8	
		2002	47,7		42,2	
		1998	40,3		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	30,3		29,1	
		2007	30,1		29,0	
		2002	29,5		28,4	
		1998	29,1		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	26,6 t		28,3	
		2002	35,6		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	85,5 t		92,1	
		2002	93,7 t		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	145,2		143,3	
		2002	151,3 r		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	152,7 r		124,7	
		2002	124,8 r		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	24,2 r		19,3	
		2002	20,8 r		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	13,1		14,2	
		2002	19,3		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	12,0 r		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	1,3 t		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	55,5 t		57,5	
		2002	66,7 t		66,5	
		1998	66,6		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	41,7 t		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	12,1 t		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	6,9 t		9,7	
		2002	9,5 t		13,5	
		1998	9,5 t		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	79,5		82,2	
		2009	75,2		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		13		20
		2008		13		21
		2007		14		21
		2002		15		22
		1998		15		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	6,0		5,7	
		2008	5,9		5,7	
		2007	5,9		5,7	
		2002	5,6		5,7	
		1998	5,9		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		5,0		4,6
		2007		5,1		4,7
		2002		4,9		5,0
		1998		4,5		5,3

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

En 2007, l'indice synthétique de grossesse de la région de Laval est de 2,44 enfants par femme en comparaison de 2,29 au Québec : la région occupe ainsi le 3^e rang parmi les taux les plus élevés au Québec, après ceux des régions du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Les Lavalloises ont tendance à avoir leurs enfants plus tard que l'ensemble des Québécoises. En 2008, l'âge moyen des mères à la maternité est de 30,3 ans dans la région : c'est le plus élevé au Québec avec celui de la région de Montréal. Au Québec, l'âge moyen des mères à la maternité se situe à 29,1 ans.

En 2007, dans la région de Laval, les femmes de 30 à 34 ans affichent le taux de grossesse le plus élevé, soit 152,7‰. En forte hausse par rapport aux résultats de 2002, ce taux dépasse de beaucoup celui de l'ensemble du Québec (124,7‰); il est le plus élevé de ses régions sociosanitaires. La région se démarque aussi par son 4^e rang quant au taux de grossesse des femmes de 35 à 49 ans (24,2‰). Par ailleurs, elle fait partie des rares régions sociosanitaires qui ont vu le taux de grossesse des femmes de 25 à 29 ans diminuer pendant la période 2002-2007 : en effet, il est passé de 151,3‰²⁴ à 145,2‰, de sorte que le taux noté chez les Lavalloises est devenu semblable au taux provincial (143,3‰).

En 2009, parmi les femmes de 14 à 49 ans de la région de Laval, on enregistre 39,6 interruptions volontaires de grossesse (IVG) pour 100 naissances vivantes, le taux le plus élevé au

Québec, après celui de la région de Montréal, mais en baisse par rapport aux résultats de 2002 (47,7 %). Au Québec, ce taux atteint 33,6 %.

Dans la région de Laval, le taux de grossesse des adolescentes de 14 à 17 ans est de 13,1 ‰, tandis qu'il atteint 55,5 ‰ chez les jeunes femmes de 18 et 19 ans. Dans les deux cas ces taux sont inférieurs aux résultats de 2002. Les jeunes Lavalloises de ces deux groupes d'âge sont plus susceptibles de recourir à une IVG que les femmes de l'ensemble du Québec. Leur taux respectif de naissances vivantes, soit de 1,3 ‰ et de 12,1 ‰, est beaucoup plus faible que les moyennes provinciales (3,0 ‰ et 19,9 ‰)²⁵.

LA MATERNITÉ

Les naissances de faible poids et la mortalité infantile sont considérés comme de bons indicateurs de la santé des femmes. Dans la région de Laval, le taux de naissances de faible poids est de 6,0 % en 2009 (5,7 % au Québec) et le taux de mortalité infantile, de 5,0 ‰ naissances vivantes en 2008 (4,6 ‰ au Québec).

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, dans la région de Laval, les mères faiblement scolarisées, c'est-à-dire qui ont moins de 11 années de scolarité, ont donné naissance à 6,9 % des enfants, proportion en baisse par rapport aux résultats de 2002 (9,5 %) et parmi les plus faibles au Québec (9,7 % en 2007)²⁶. Les Services intégrés en périnatalité et petite enfance SIPPE²⁷, qui s'adressent à ce groupe de femmes, en touchaient 79,5 % en 2011, proportion qui était de 75,2 % en 2009.

24 Ce résultat est statistiquement supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

25 En ce qui a trait aux taux d'IVG et de naissances vivantes chez les jeunes femmes de 14 à 19 ans, les écarts observés entre la région de Laval et l'ensemble de la province sont statistiquement significatifs.

26 L'écart observé entre la région de Laval et l'ensemble du Québec est statistiquement significatif.

27 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté. » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.3

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LAVAL, 1998, 2003, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	LAVAL			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	LAVAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	18,0	36,4		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			8			209		
		2008			5			163		
		2004			3			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			113 216			2 263 240		
		2008			68 935			1 381 230		
		2004			2 109			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			36 154			759 691	31,9	33,6
		2008			16 671			385 477	24,2	27,9
		2004			533			55 902	25,3	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	69,2 r			67,3				
		2004	58,9 t			63,6				
		1998	56,0			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	56,9 r			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	12,2 r			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	74,7			69,6				
		2003	77,5			71,7				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	6,2	2,7		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	72,3 t	--- x		77,5	65,1			
		2008	75,7	60,1		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			330			8 063		
		2006			314			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			83,3			102,3		
		2006			84,3			99,1		

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES SOINS MÉDICAUX

En 2010, la région de Laval compte 330 omnipraticiens et omnipraticiennes, soit 83,3 médecins pour 100 000 personnes : elle occupe ainsi le 2^e rang parmi les ratios les plus faibles au Québec, après la région de Lanaudière. Le taux lavallois s'inscrit en baisse par rapport aux résultats de 2006 malgré l'ajout de 16 médecins. Au Québec, en 2010, on compte 102,3 généralistes pour 100 000 personnes. En 2008, 18,0 % des Lavalloises et 36,4 % des Lavallois étaient sans médecin de famille en comparaison de 19,6 % des femmes et de 34,3 % des hommes pour l'ensemble du Québec.

Alors qu'en 2003 les groupes de médecine familiale (GMF) étaient presque inexistants, leur implantation était répandue en 2010 sur tout le territoire québécois où l'on en dénombrait 209. Dans la région de Laval, 8 GMF étaient au service de 113 216 personnes en 2010, soit 5 GMF de plus qu'en 2004. Pendant la période 2004-2010, la proportion de la population considérée comme vulnérable inscrite à un GMF est passée de 25,3 à 31,9 %. Au Québec, 33,6 % de la population ayant accès aux services des GMF est estimée vulnérable.

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, les Québécoises se voient recommander d'avoir recours au test PAP²⁸, lequel permet de déceler sur le col de l'utérus la présence de cellules atypiques, voire cancéreuses. De même, le dépistage systématique par mammographie facilite la détection du cancer du sein. En 2008, 74,7 % des femmes de 20 à 69 ans dans la région de Laval avaient passé un test PAP au cours des trois dernières années, ce qui place la région au 2^e rang à cet égard par rapport à l'ensemble du Québec. Par ailleurs, 69,2 % des Lavalloises de 50 à 69 ans avaient subi une mammographie, proportion au-dessus de la moyenne provinciale (67,3 %) et en hausse par rapport aux résultats de 2004 (58,9 %)²⁹.

De 15 à 69 ans, les femmes reçoivent en moyenne plus de services médicaux par personne que les hommes, les écarts les plus marqués se trouvant dans les groupes d'âge de 15 à 44 ans. Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent sont liés à leur système reproducteur et à la maternité, ce qui explique le fait que les écarts les plus importants sur le chapitre du nombre de services par personne et du coût unitaire moyen à l'acte se dessinent entre les femmes et les hommes âgés de 15 à 45 ans, âge de l'activité reproductrice chez les femmes. Lorsqu'elles ont 14 ans et moins ou 70 ans et plus, celles-ci reçoivent moins de services que les hommes et le coût unitaire de ces services est moindre que pour ces derniers.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, dans la région de Laval, 1 736 femmes et 2 879 hommes ont reçu une indemnité de remplacement du revenu pour lésion professionnelle, ce qui correspond à 17,0 % de la main-d'œuvre féminine régionale (15,1 % au Québec) et à 26,7 % de la main-d'œuvre masculine régionale (28,8 % au Québec). En matière de facteurs de risque, en 2008, une proportion plus élevée de Lavallois (31,7 %) que de Lavalloises (12,5 %) étaient exposés à un niveau notable de contraintes physiques au travail. En revanche, les femmes de la région étaient un peu plus susceptibles que les hommes de vivre des tensions au travail (16,4 % comparativement à 13,7 %) ou de souffrir d'un trouble musculosquelettique lié à l'emploi principal (18,4 % en comparaison de 17,9 %). Même si les coefficients de variation sont élevés pour la région, les tendances observées sont similaires à celles de l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, 1 725 Lavalloises enceintes ou qui allaitaient ont bénéficié d'un retrait préventif en 2010. Si l'on compare ces données à celles de la population active estimée dans l'ENM, cela correspond à 16,9 % des femmes ayant travaillé pendant l'année, un taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec (19,6 %).

28 Test de Papanicolaou.

29 Les écarts observés entre la région de Laval et l'ensemble du Québec quant à l'utilisation de la mammographie sont statistiquement significatifs.



TABLEAU 6.4

**SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LAVAL, 2010**

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
LAVAL										
14 ANS ET MOINS	24 244	25 783	31 810	33 065	76,2	78,0	4,6	5,2	200	233
15-34 ANS	41 061	28 631	50 000	49 280	82,1	58,1	7,1	5,1	394	226
35-44 ANS	25 205	19 183	29 105	27 585	86,6	69,5	8,1	6,0	427	282
45-59 ANS	40 965	34 455	46 690	45 180	87,7	76,3	9,7	7,9	469	399
60-69 ANS	19 182	16 624	20 910	18 955	91,7	87,7	13,4	12,7	670	672
70 ANS ET PLUS	24 438	17 777	25 945	18 580	94,2	95,7	19,0	20,8	1 001	1 139
TOTAL	175 095	142 453	204 470	192 645	85,6	73,9	10,0	9,0	514	458

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO SANITAIRE DE LAVAL, 2008 ET 2011

	LAVAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LAVAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS 2011 (NOMBRE)	1 736	29 369	2 879	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011 (NOMBRE)	101 845	1 947 635	107 855	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (%)	17,0	15,1	26,7	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	12,5	14,0	31,7	30,5
TENSIONS**	16,4	16,3	13,7	12,4
TMS**	18,4	23,7	17,9	16,2

* La valeur est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes, au seuil de 0,05. Il n'y a pas de différence significative entre la région et l'ensemble du Québec. Le coefficient de variation des données régionales étant entre 15 % et 25 %, interpréter avec prudence.

** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans l'ensemble du Québec. Dans la région, le test d'association à la limite du seuil de 5 % à partir duquel le lien n'est pas significatif.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Les femmes continuent de former la très grande majorité des victimes de violence conjugale; et celles qui sont âgées de 18 à 24 ans affichent le plus haut taux de victimisation. Par ailleurs, dès leur jeune âge, dans un contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles d'être agressées sexuellement.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

En 2011, chez les adultes de la région de Laval, le taux de victimisation lié aux crimes contre la personne³⁰ est de 936,7 pour 100 000 femmes et de 940,0 pour 100 000 hommes (respectivement 958,0 et 931,0 au Québec).

Les voies de fait sont les infractions envers les adultes les plus signalées dans la région de Laval et elles font un peu plus de victimes chez les femmes (510,1 pour 100 000) que chez les hommes (507,2 pour 100 000), à l'inverse de ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec. Les menaces constituent le deuxième type d'infraction contre la personne du point de vue de la fréquence et les Lavallois en sont plus souvent victimes que les Lavalloises. Par contre, le harcèlement criminel fait au-delà de 4 fois plus de victimes chez les femmes de la région de Laval que chez les hommes (56,7 pour 100 000 et 12,8 pour 100 000) et les agressions sexuelles, 21 fois plus (40,2 pour 100 000 et 1,9 pour 100 000). Les femmes sont également plus souvent que les hommes victimes d'enlèvement ou de séquestration (20,7 victimes pour 100 000 femmes comparativement à 12,2 chez les hommes).

Chez les jeunes de 17 ans et moins de la région de Laval, le taux de victimisation liée aux crimes contre la personne est de 708,4 pour 100 000 chez les filles et de 970,9 chez les garçons. Chez les premières, ce taux est moins élevé que celui qui est noté dans l'ensemble du Québec (935,2 pour 100 000). Par contre, chez les seconds, il se révèle supérieur à celui de leurs homologues québécois (903,0 pour 100 000). Les voies de fait, l'infraction la plus signalée, et les menaces font davantage de victimes chez les garçons que chez les filles, dans la région comme dans l'ensemble du Québec.

Selon les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2), les agressions sexuelles composent 75 % des infractions sexuelles envers les jeunes de moins de 18 ans déclarées au Québec en 2011. Dans la région de Laval, comme dans l'ensemble du Québec, c'est le type d'infraction qui occupe le 2^e rang pour ce qui est du signalement chez les filles, et ces infractions font 4 fois plus de victimes chez celles-ci (154,4 pour 100 000) que chez les garçons (37,2 pour 100 000). Les infractions sexuelles, qui comprennent les agressions sexuelles ainsi que les autres infractions d'ordre sexuel³¹,

font 205,9 victimes pour 100 000 filles, soit 4 fois plus que chez les garçons (51,1 pour 100 000).

Dans la région de Laval, les menaces envers les garçons se trouvent au 2^e rang des infractions concernant la fréquence et au 3^e rang en ce qui a trait aux filles; ainsi, les menaces font moins de victimes chez les filles que chez les garçons. Cependant, à l'inverse de ce que l'on observe dans les autres catégories d'infractions contre la personne, les menaces font plus de victimes parmi les jeunes Lavalloises que parmi l'ensemble des jeunes Québécoises (144,6 pour 100 000 en comparaison de 119,8 pour 100 000). Chez les garçons, les menaces ainsi que les cas d'enlèvement ou de séquestration sont plus souvent signalés dans la région que dans l'ensemble du Québec.

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

En 2011, dans la région de Laval, 52,8 % des femmes et 16,8 % des hommes adultes victimes d'actes criminels contre la personne le sont dans un contexte conjugal (en comparaison de 47,5 % et de 12,0 % respectivement au Québec). Selon les données du ministère de la Sécurité publique du Québec, 811 Lavalloises et 246 Lavallois de 18 ans et plus ont signalé avoir été victimes de violence conjugale, ce qui correspond à un taux de victimisation 3 fois plus élevé chez les femmes (494,3 pour 100 000) que chez les hommes (157,5 pour 100 000). Ces taux sont supérieurs à ceux qui ont été notés pour l'ensemble des Québécoises (454,6 pour 100 000) et des Québécois (112,2 pour 100 000). Dans la région, 76,7 % des victimes de violence conjugale sont des femmes (80,7 % au Québec).

Parmi les auteurs présumés d'actes de violence conjugale envers les femmes, la majorité sont des conjoints (54,6 %) ou des ex-conjoints (37,8 %). Dans 7,6 % des cas, ce sont plutôt les amis intimes.

Toutes les catégories d'infractions commises dans un contexte conjugal font plus de victimes chez les femmes que chez les hommes. Les voies de fait et les menaces sont les infractions les plus signalées. Par ailleurs, les agressions sexuelles et les cas d'enlèvement ou de séquestration concernent presque exclusivement les femmes (12,8 victimes pour 100 000 femmes et moins de 1,0 victime pour 100 000 hommes).

30 Les données utilisées proviennent de la Direction de la prévention et de l'organisation policière du ministère de la Sécurité publique (MSP) et lui sont fournies par les corps policiers conformément au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2).

31 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.



TABEAU 7.1

**VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**

	FEMMES		HOMMES	
	LAVAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LAVAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	289	6 961	418	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	2,3	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	267,2	376,4	453,0	529,9
AGRESSION SEXUELLE	154,4	215,5	37,2	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	51,5	101,2	13,9	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	14,7	23,1	18,6	14,1
MENACES	144,6	119,8	162,6	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	14,7	44,1	2,3	18,8
TOTAL	708,4	935,2	970,9	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	1537	31 376	1 468	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	2,2	5,8	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	510,1	505,0	507,2	540,6
AGRESSION SEXUELLE	40,2	46,6	1,9	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	2,4	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	20,7	27,2	12,2	9,6
MENACES	179,2	175,5	217,7	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	56,7	90,3	12,8	30,9
TOTAL	936,7	958,0	940,0	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



Chez les 12 à 17 ans³² de la région de Laval, la violence conjugale fait près de 7 fois plus de victimes chez les filles que chez les garçons (34 filles et 5 garçons). Peu importe le type d'infraction, le taux de victimisation demeure beaucoup plus élevé chez les filles que chez les garçons. Selon les différents groupes d'âge, les taux de victimisation liés à la violence conjugale chez les femmes de 18 à 24 ans (1 165,5 pour 100 000) et chez celles qui sont âgées de 30 à 39 ans (913,0 pour 100 000) sont les plus élevés. Ces taux diminuent à partir de 40 ans, et de façon plus marquée à partir de 50 ans. Les jeunes Lavalloises de 12 à 17 ans sont plus souvent victimes de violence conjugale que celles des groupes d'âge de 50 ans et plus. On observe les mêmes tendances dans l'ensemble du Québec, bien que les taux y soient généralement inférieurs à ceux de la région.

LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données provenant des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile³³. Selon les données du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) dans la région de Laval, les signalements de 424 filles et de 458 garçons de 12 ans et moins ont été retenus³⁴ en 2011-2012³⁵, ce qui représente 53,9 % des signalements traités chez les filles

et 53,6 % chez les garçons de ce groupe d'âge. La proportion de signalements retenus est plus faible dans le cas des 13 à 17 ans, et ce, de façon plus marquée chez les garçons (46,6 %) que chez les filles (51,0 %). Peu importe le groupe d'âge et le sexe, les proportions de signalements retenus sont davantage élevées dans la région que dans l'ensemble du Québec.

En 2011, dans la région de Laval, les filles de 12 ans et moins sont plus susceptibles que les garçons d'être visées par un signalement en matière d'abus sexuel (70,3 % de ces dossiers), mais elles sont moins nombreuses qu'eux à faire l'objet d'un signalement pour mauvais traitements psychologiques (44,5 % des dossiers) ou pour violence physique (43,6 % des dossiers). En outre, les proportions de signalements retenus pour abus physique chez les filles et les garçons sont plus élevées dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Chez les 13 à 17 ans, les filles sont plus susceptibles que les garçons d'être visées par un signalement pour abus physique (61,0 % des dossiers) ou abus sexuel (83,0 % des dossiers). Par ailleurs, la proportion d'adolescentes ayant fait l'objet d'un signalement pour mauvais traitement psychologique est plus élevée dans la région de Laval (53,3 %) que dans l'ensemble du Québec (61,6 %). En outre, la part de signalements retenus pour abus physique ou abus sexuel dans la région est supérieure à la part notée dans l'ensemble du Québec.

32 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans et ne peuvent être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne qui concernent tous les moins de 18 ans.

33 La catégorie « Autres raisons » comprend la négligence, l'abandon et les troubles du comportement, dont la prostitution.

34 Les signalements retenus font l'objet d'un suivi et, par le fait même, sont catégorisés selon le type d'abus.

35 Une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue, et parmi celle-ci, une petite proportion fait l'objet d'une plainte au criminel. Selon le bilan des directeurs de la protection de la jeunesse produit en 2013, les signalements traités ne sont pas retenus lorsque « les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou [...] se sont engagés dans une démarche d'aide auprès des ressources ou des services de leur milieu » (Association des centres jeunesse du Québec, 2013a, p. 26).



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	LAVAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC	LAVAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	34	814	5	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	126,7	154,3	32,2	18,0
AGRESSION SEXUELLE	35,2	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	7,0	12,7	0,0	0,0
MENACES	42,2	53,1	0,0	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	21,1	39,3	0,0	3,3
TOTAL	239,4	313,3	32,2	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	811	14 889	246	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	351,0	300,0	134,5	85,7
AGRESSION SEXUELLE	12,8	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	12,8	17,1	0,6	0,4
MENACES	81,1	62,0	18,6	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	35,3	56,2	2,6	9,0
TOTAL	494,3	454,6	157,5	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	845	15 703	251	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	333,5	289,2	125,4	80,3
AGRESSION SEXUELLE	14,6	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	12,4	16,7	0,6	0,4
MENACES	78,0	61,3	16,9	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	34,2	55,0	2,3	8,5
TOTAL	474,4	444,0	146,3	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

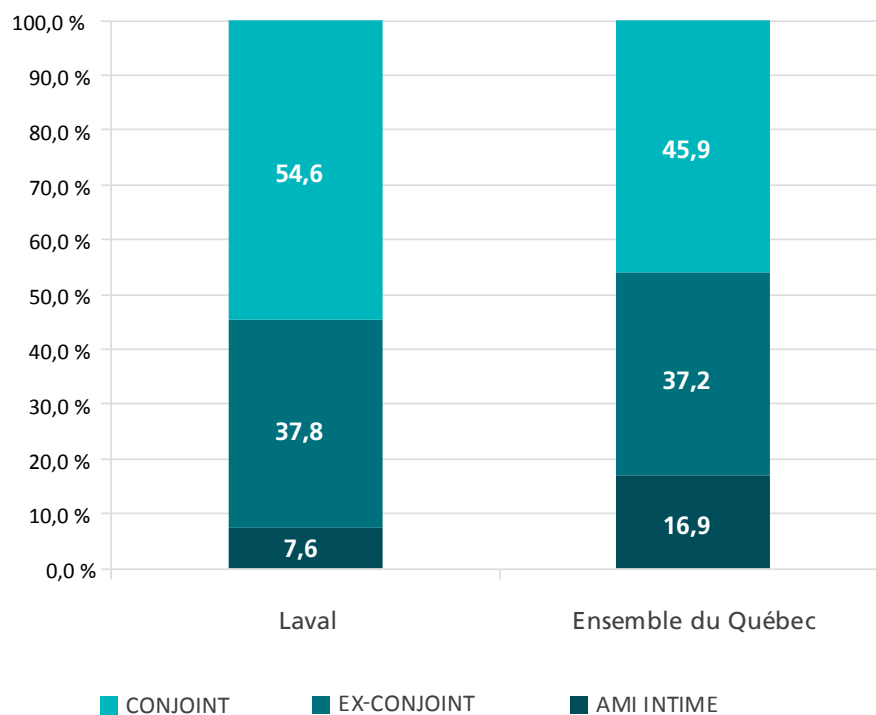
** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABLEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2011

	LAVAL						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	787	---	855	---	1 644	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	424	53,9	458	53,6	883	53,7	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	167	39,4	216	47,2	383	43,4	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	64	15,1	27	5,9	91	10,3	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	49	11,6	61	13,3	110	12,5	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	144	34,0	154	33,6	299	33,9	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	457	---	416	---	873	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	233	51,0	194	46,6	427	48,9	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	72	30,9	46	23,7	118	27,6	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	44	18,9	9	4,6	53	12,4	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	16	6,9	14	7,2	30	7,0	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	101	43,3	125	64,4	226	52,9	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

En 2012, les femmes occupent la moitié des postes au conseil municipal de la Ville de Laval. Cependant, c'est un homme qui agit comme maire, et ce, depuis la création de la municipalité. Le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval, instance névralgique du développement régional, est composée de 50 % de femmes, proportion la plus élevée au Québec. De leur côté, les conseils des commissions scolaires de la région de Laval regroupent 70 % de femmes. Par ailleurs, la présence des jeunes de moins de 35 ans au sein de ces instances politiques et lieux décisionnels reste, aujourd'hui encore, très marginale.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE ET DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec, à l'exception de celles de la région du Nord-du-Québec, doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. Depuis 1965, date de création de la municipalité de Laval, aucune femme n'y a été élue à titre de mairesse. Par contre, en 2012, les femmes occupent 11 des 21 postes au sein du conseil municipal (52,4 %), proportion la plus élevée au Québec. Cependant, depuis les élections municipales de 2009, on ne compte plus que 6 femmes parmi les 21 membres du conseil municipal de Laval (Ville de Laval, page consultée le 15 octobre 2014). Au Québec, en 2012, les femmes occupent 16,1 % des postes à la mairie tandis que l'on dénombre 29,3 % de conseillères municipales.

En 2012, les Lavalloises et les Lavallois de moins de 35 ans sont absents de la mairie et du conseil municipal, situation pratiquement inchangée depuis 2007, alors que l'on comptait un seul conseiller municipal de moins de 35 ans. Au Québec, les moins de 35 ans sont 1,9 % (10 femmes et 11 hommes) à avoir été élus à la tête de leur ville, tandis que 10,5 % des personnes de ce groupe d'âge occupent un siège dans un conseil municipal, dont 41,8 % le sont par des femmes. La représentation des moins de 35 ans de même que la proportion des femmes parmi ce groupe d'âge sont en hausse par rapport aux résultats de 2007.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ)³⁶ étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Les CRÉ avaient pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis à la ou au ministre sur le développement de leur région. Les CRÉ avaient par ailleurs l'obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes à la vie démocratique et de celle des femmes, selon les principes de l'égalité et de la parité. Ainsi, la présence des femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ était importante afin de s'assurer que la planification régionale intégrerait leurs besoins et leurs attentes.

En 2012, le conseil d'administration de la CRÉ de Laval était composé de 22 membres votants, dont 50,0 % étaient des femmes, soit la plus haute proportion au Québec (25,8 %). Les personnes de moins de 35 ans étaient absentes de cette instance, situation pratiquement inchangée par rapport aux résultats de 2007. Au Québec, 23 des 644 membres votants des conseils d'administration des CRÉ avaient moins de 35 ans : parmi ces personnes, 30,4 % étaient des femmes, proportion moins élevée qu'en 2007 (40,0 %). Il y a donc eu un recul à ce chapitre au Québec.

36 Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2015.



TABEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LAVAL, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
LAVAL														
MUNICIPALITÉ														
MAIRIE	0	0	1	1	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS MUNICIPAUX	8	11	21	21	38,1	52,4	0	0	1	0	0,0	0,0	4,8	0,0
PRÉFET OU PRÉFÈTE DE MRC	0	0	1	1	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	8	11	22	22	36,4	50,0	0	0	1	0	0,0	0,0	4,5	0,0
CONSEIL EXÉCUTIF	3	3	7	7	42,9	42,9	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSION SCOLAIRE														
PRÉSIDENTE	1	1	1	1	100,0	100,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	15	16	23	23	65,2	69,6	0	0	3	0	0,0	0,0	13,0	0,0

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires du Québec ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire de même que l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés. Les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes dont la plupart sont élues au suffrage universel. Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentantes et les représentants des écoles, tandis que la personne qui assumera la présidence est nommée par ceux et celles qui ont été élus, et ce, pour une période de quatre ans³⁷.

La région de Laval compte deux commissions scolaires : la Commission scolaire de Laval, francophone, et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, anglophone³⁸. En 2012, les femmes occupent 16 des 23 postes de commissaires (69,6 %) ainsi que le poste dévolu à la présidence de du conseil des commissaires. Les jeunes de moins de 35 ans sont absents du conseil des commissaires, situation inchangée chez les femmes depuis 2007, mais qui représente un recul chez les hommes.

Au Québec, en 2012, les femmes occupent 49,4 % des postes de commissaires et elles assument la présidence dans 45,1 % des commissions scolaires. On compte seulement un président et 69 commissaires (4,7 %) qui sont âgés de moins de 35 ans; parmi ces jeunes, on dénombre 42 femmes.

³⁷ L'année 2007 a été la dernière année d'élections générales scolaires avant celle de novembre 2014. Le projet de loi n° 86, sanctionné en juin 2010, a reporté les élections prévues en 2011 au 2 novembre 2014, moment où le système en place aura été restructuré. Cette réforme a rendu les conseils des commissaires plus petits, réserve plus de sièges aux parents et la présidence est accessible par suffrage universel.

³⁸ La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier englobe aussi le territoire des régions de Lanaudière et des Laurentides. Les chiffres présentés dans cette section n'incluent pas ceux de cette commission scolaire car son siège social se trouve dans la région des Laurentides.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance. De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rémunérées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Quoique la représentation des femmes soit plus forte dans les CRÉ, elle suit une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013a). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux 2013*, [en ligne], Québec, Association des centres jeunesse du Québec, www.acjq.qc.ca/public/a14178bc-45b5-4a12-b27e-38017be2da39/mes_documents/bilans/acj1302_bilan_2013_web_rev1.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013b). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Perspective Grand Montréal (2012). N° 18 (avril), [en ligne], Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, http://pmad.ca/fileadmin/user_upload/periode/18_Perspective.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

VILLE DE LAVAL (Page consultée le 15 octobre 2014). *Conseillers municipaux*, [en ligne], www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/conseillers-municipaux.aspx.

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le Fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins une ou un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec une ou un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très

bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Québec. Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

